Le vote du New Hampshire, un «rose bowl politique»



Jean PELLETIER

de notre bureau de Washington

WASHINGTON — Avec moins de 0.5 p. cent de la population totale des Etats-Unis, le New Hampshire décidera demain de l'avenir de Jimmy Carter, Ted Kennedy, Ronald Reagan et George Bush.

Ce minuscule Etat enfoui dans un coin de la Nouvelle-Angleterre, démuni de grandes villes, épargné des grandes crises raciales et économiques qui ravagent les Etats-Unis depuis trois décennies, jouit d'un atout historique: celui d'offrir aux candidats présidentiels le premier défi déterminant de cette longue course qui depuis le phénomène Carter s'étire sur plus de deux ans.

Alors qu'auparavant la primaire du New Hampshire constituait surtout l'occasion rêvée pour un candidat de mettre ses discours et son équipe à l'épreuve et finalement de se faire connaître dans les journaux, voilà qu'aujourd'hui on pourrait comparer le vote de mardi à une sorte de carnaval électoral, «un rose bowl politique» où ne sont invités que les vrais candidats, les professionnels de la politique, les finalistes.

Il est aujourd'hui impossible de dénicher une chambre d'hôtel à 30 milles à la ronde de Manchester ou Concord, les seules agglomérations urbaines d'envergure. Même Ted Kennedy passe ses nuits à Boston ayant refusé de débourser les $15,000 qu'on lui réclamait en guise de dépôt pour lui et son entourage.

Les media ont envahi les moindres campagnes du New Hampshire, les experts en sondage ont pratiquement interviewé la majorité des électeurs et **les lobbyistes unis autour de causes aussi diverses que le droit de porter une** arme ou l'embargo antinucléaire ont **eux aussi planté leurs tentes aux abords**

— Voir NEW HAMPSHIRE en page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL,
LUNDI **25** FÉVRIER 1980,
96e ANNÉE, no 46,
48 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

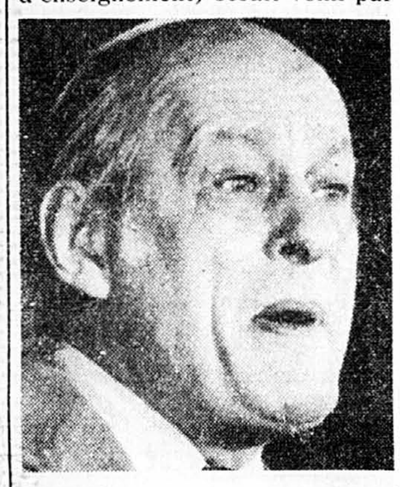
METEO

Ciel variable
Minimum: —18 Maximum: —6
Demain: Beau et froid
Détails à la page A 2

Lévesque: rappel de la crise à St-Léonard

par Pierre BELLEMARE

«N'importe quel gouvernement qui reviendrait avec une autre loi 63 (sur le libre choix de la langue d'enseignement) serait vomi par



l'immense majorité des francophones québécois», a lancé hier le premier ministre René Lévesque devant le Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec).

Une foule exceptionnelle de 1,000 personnes s'était entassée au buffet Rizzo à Saint-Léonard, justement le bassin de la contestation violente de 1968 qui «forçait» le gouvernement Bertrand à adopter la loi 63.

Il y avait foule à ce point que l'on a dû verrouiller les portes dès l'arrivée du premier ministre, malgré les vociférations de centaines de personnes ainsi retenues à l'extérieur. À l'intérieur aussi l'on a maugréé fortement, lorsque M. Lévesque a énergiquement **déclaré: «Bill 63 is out.»**

Par moments, on se serait cru en pleine crise linguistique de 1968, tant la salle était tapageuse, survoltée, sur l'incitation d'ailleurs d'une cinquantaine de «ténors» debout en arrière, à qui M. Lévesque a conseillé de «ne pas s'amuser sur la tête des Québécois».

Un service d'ordre impeccable, **dont certains membres étaient en civil et d'autres en *carabineri*, a toutefois réussi à contenir ce groupe de latins, lui-même déchiré entre les partisans du «non» et ceux du «oui». Tantôt, les premiers contestaient, tantôt les autres exultaient.**

Surtout lorsque le chef du gouvernement a fait le parallèle avec Garibaldi: «Nous aussi, nous vou-

— Voir LÉVESQUE, page A 6

LA PLUS GRANDE SURPRISE DES JEUX



Les membres de l'équipe américaine de hockey fêtent leur médaille d'or. La joie est à son comble dans la foule et sur la glace comme elle fut ensuite dans les rues de Lake Placid. Ce n'est pas tous les jours qu'on supplante la puissante équipe de l'URSS...

photos UPI

Le triomphe du hockey américain

La plus grande surprise des Jeux olympiques d'hiver a eu lieu hier, au treizième et dernier jour de la compétition. Pour la première fois depuis 20 ans, les Etats-Unis, vainqueurs par 4-2 contre la Finlande, ont soufflé aux Soviétiques la médaille d'or de hockey sur glace.



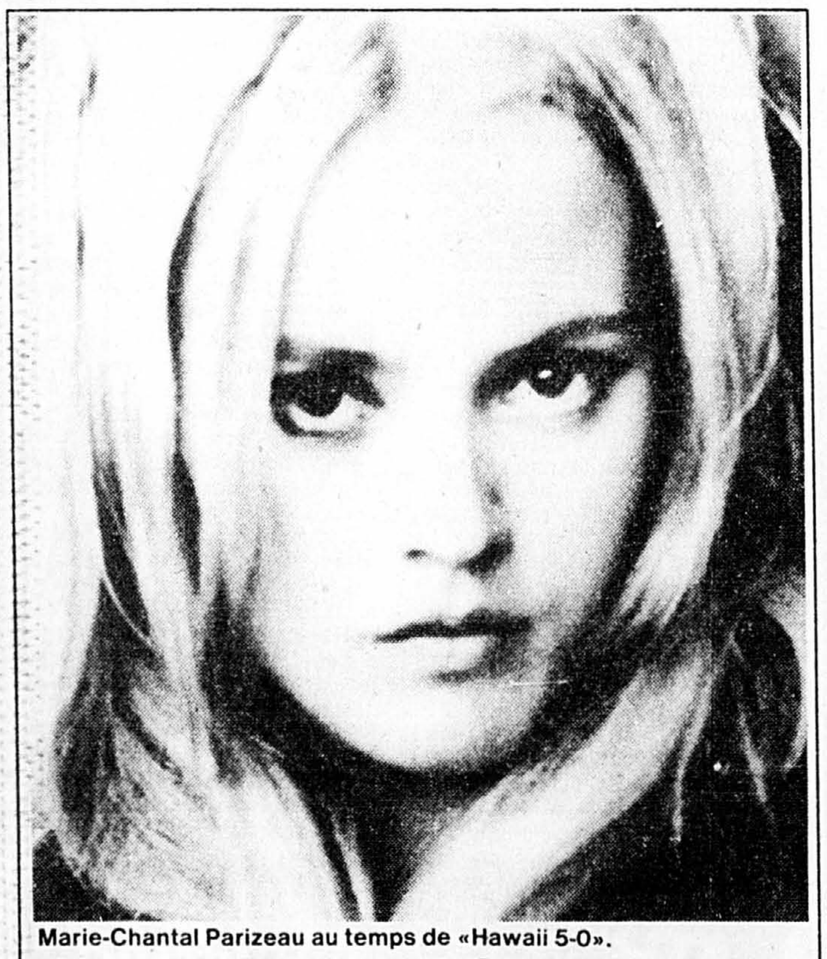
Eric Heiden, l'homme qui a écrasé de son talent les épreuves de patinage de vitesse, aura été la grande vedette des Jeux olympiques d'hiver qui ont pris fin hier. Il s'était fixé un objectif de cinq médailles d'or en cinq épreuves. Il a réussi.

L'Allemagne de l'Est domine et le Canada perd deux places

L'Allemagne de l'Est a mis fin à la domination de l'Union soviétique aux Jeux olympiques d'hiver en prenant la première place des classements de points et médailles à Lake Placid. Le Canada, pour sa part, a perdu deux places par rapport aux Jeux de 1976 à Innsbruck en terminant à égalité avec la Tchécoslovaquie au 13e rang des 21 pays qui ont amassé des points. L'équipe canadienne a terminé la compétition avec 13 points, la moitié moins qu'à Innsbruck. Elle n'a récolté que deux médailles d'argent, soit celles de Gaétan Boucher en patinage de vitesse et de Steve Podborski en ski alpin.

— pages D 1, D 6, D 7

- **Wenzel, reine des Jeux**
- **Collins, un bel espoir**
- **Adieu, Lake Placid!**



Marie-Chantal Parizeau au temps de «Hawaii 5-0».

Apprentie médecin, star à Hollywood, garagiste...

— page A 3

édito

- Il faudrait aussi des Jeux vrais

par Jean-Guy DUBUC

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles : B 5 à B 7
Bandes dessinées : B 8
Carrières et professions : C 12
Cours: psychologie: A 10
Décès, naissances, etc. : C 11
Économie : C 1 à C 4
Êtes-vous observateur ? : C 5
FEUILLETON : Holocauste : C 4
Horoscope : B 8
Jardins et maisons : C 9
Le monde : B 9
Mots croisés : B 8
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : B 10, B 11
C 4 à C 9
Sports : D 1 à D 12
Vivre aujourd'hui : B 1 à B 4

Le festival tourne à la prise d'otages

par Pierre BELLEMARE

Armés de pics à glace et de barres de fer, trois mutins de Saint-Vincent-de-Paul ont transformé hier le festival d'hiver en une prise d'otages au centre fédéral de formation à sécurité moyenne. Huit heures plus tard, heureusement, tout rentrait dans l'ordre suite à l'intervention d'une escouade de frappe de la Sûreté du Québec: vers 4 heures ce matin, les trois gardiens détenus étaient relâchés, tandis que leurs ravisseurs reprenaient le chemin des cellules. Il ne fut pas nécessaire de recourir à la force pour faire libérer les otages.

L'incident avait commencé à 19h55 exactement. Le festival devait débuter cinq minutes plus tard au gymnase de

St-Vincent-de-Paul

l'institution. Mais Gilles Racicot, 21 ans, Richard Coulombe, 20 ans, et Pierre Leblanc, 19 ans, ont rapidement fait cesser toute festivité en s'emparant de trois agents d'unités résidentielles.

Ces agents, MM. Jean Cusson, Lionel Gauthier et Jean-Marie Tremblay ont été ligotés en un rien de temps dans l'édifice KL, où sont gardés une cinquantaine de prisonniers. Les mutins ont d'abord réclamé cigarettes, café et nourriture auprès d'un négociateur du pénitencier

Peu de temps après, les familles des otages ont été amenées au Collège du personnel, boulevard Lévesque, juste en face de l'institution. Elles y resteront jusqu'à la fin.

Les mutins ont passé la soirée à écouter les bulletins de nouvelles, tout en poursuivant leurs pourparlers avec le négociateur de l'établissement par voie téléphonique.

Au milieu de la soirée, un appel anonyme a d'ailleurs été logé à la station CKVL, un appel qui réclamait la présence du reporter Claude Poirier qui, incidemment, s'est rendu sur les lieux. Entre-temps, les enquêteurs de la Sûreté du Québec, MM. Michel Bourcier et Jean-Claude Boilard, se dirigeaient aussi vers Saint-Vincent-de-Paul.

— Voir LES OTAGES, page A 8

BREF

Clark restera en selle

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire conservateur dans le gouvernement Clark, Walter Baker, a exprimé l'avis qu'en dépit de la défaite des conservateurs aux urnes, lundi dernier, le leadership de M. Clark ne sera pas remis en question. M. Baker a déclaré dans une interview, qui fut télédiffusée dimanche sur les ondes du réseau CTV, que M. Clark a promis de demeurer à la direction du parti jusqu'aux prochaines élections.

Le prix «libéral»

Le vice-président pour la région de Calgary du Parti libéral fédéral, M. James Higgins, affirme que le nouveau gouvernement du Canada maintiendra à $3.50 ou $4.25 l'augmentation annuelle du baril de pétrole canadien. Selon M. Higgins, une telle augmentation se traduirait pour le consommateur par une hausse allant de 10.5 cents à 16 cents pour le gallon d'essence. M. Higgins, l'un de trois représentants de l'Alberta au comité national libéral sur l'énergie, a expliqué que l'augmentation aura pour effet d'encourager l'industrie pétrolière canadienne à hausser sa production. Il croit que de cette façon le Canada pourrait être autosuffisant en énergie vers 1985.

Landry parle de saine gestion

(PC) — L'État du Québec a déjà commencé à appliquer des principes de saine gestion dans ses propres affaires, soit la réduction de l'effectif de la fonction publique d'environ deux et demi pour cent par année et le versement d'intérêts sur les comptes en souffrance des ministères.

C'est ce qu'a affirmé en fin de semaine le ministre d'État au Développement économique, Bernard Landry, lors d'un colloque de la première promotion du programme «Maîtrise en administration des affaires» de l'UQAM.

Gauthier dira oui

JONQUIERE (PC) — L'ex-député créditiste du comté de Roberval à la Chambre des Communes, Charles-Arthur Gauthier, a révélé qu'il dira «oui» à la question référendaire du gouvernement québécois ce printemps. M. Gauthier soutient que le référendum est la dernière chance du Québec de se faire respecter par le pouvoir central. Il invite son chef, Fabien Roy, et tous les créditistes du Québec à imiter son geste. L'ex-député de Roberval a ajouté que le premier ministre élu, Pierre Trudeau, était l'ennemi public numéro un de la province de Québec.

Bientôt sortis de cale

Le Canada accueillera un groupe de réfugiés qui ont été confinés près d'un mois à l'intérieur d'un cargo à Singapour. Les porte-parole de l'ambassade canadienne ont indiqué que dix des 24 réfugiés gagneront le Canada d'ici les trois prochains mois. Ils ont tous de la famille au Canada. Ces réfugiés avaient été rescapés d'une barque qui était en train de couler en Mer de Chine le mois dernier.



MÉ-OUI, c'est à notre tour!

Las d'être trop souvent écartés des grands débats politiques, les étudiants ont décidé, en regard de la campagne référendaire, de fendre la vague de front et d'organiser une série d'événements destinés à favoriser un «oui! oui! oui!» lors du fameux vote historique. Ainsi, ce marche-o-thon, samedi (du parc Laurier à Place Jacques-Cartier), d'une longueur de 10 kilomètres, s'inscrit dans ce programme du MÉOUI (Mouvement étudiant pour le OUI), qui comprend notamment un vaste rassemblement devant le parlement québécois, le 6 mars, et une soirée sur les Plaines d'Abraham. «Enfin! c'est notre tour», clame la jeunesse étudiante.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

D. K. Donnely veut vendre aux Québécois la souveraineté-association avec les USA

TORONTO — Un informaticien et écrivain de Toronto veut lui aussi apporter sa contribution au débat référendaire au Québec.

Âgé de 55 ans, ancien Montréalais qui habite depuis une dizaine d'années dans la Ville reine, Don K. Donnelly prêche pour les Québécois la souveraineté-association avec les Etats-Unis.



Rhéal BERCIER

de notre bureau de Toronto

Auteur, il y a trois ans, d'un livre «Canamerican Union Now», qui s'est vendu à 5,000 exemplaires seulement et dans lequel il prône les avantages d'une association du Canada avec les Etats-Unis, il s'est attaché, au cours des derniers mois, à réfléchir sur l'avenir du Québec.

Au cours d'une entrevue à LA PRESSE, M. Donnelly, tout en notant que les meilleurs cerveaux du Canada n'ont jusqu'à maintenant apporté «aucune» solution constitutionnelle réelle au Canada, voit, pour sa part, un avantage particulier pour les Québécois de s'associer avec les USA plutôt que de le faire avec le reste du Canada.

A ses yeux, le meilleur modèle, c'est Porto Rico. Fait assez curieux, jamais l'association politique de Porto Rico avec les USA n'a fait l'objet d'études et d'analyses de la part du comité Bonin.

Trois référendums

Depuis juillet 1952, en effet, cet Etat est devenu le «Commenwealth de Porto Rico», suite au troisième référendum sur cette association avec les Américains.

Sous ce régime, fait remarquer M. Donnelly, les Québécois deviendraient citoyens américains avec les privilèges inhérents; l'Etats québécois demeurerait maître de ses affaires intérieures; le système parlementaire demeurerait le même, et le gouvernement aurait le pouvoir de taxer les individus et les sociétés sans l'intervention de Washington.

Il y a toutefois deux exceptions: les Québécois devraient verser des contributions aux régimes américains de sécurité sociale et d'assurance-chômage. «Dans les deux cas, toutefois, ces sommes reviendraient directement aux Québécois sous forme de pensions à la retraite ou de primes d'assurance-chômage.»

Selon l'écrivain, il y aurait aussi des avantages constitutionnels pour le Québec.

Juridictions

Ainsi, la forme de gouvernement ou la constitution québécoise ne pourrait être amendée que par les Québécois eux-mêmes, en autant que ces amendements n'entrent pas en conflit avec la constitution américaine ou l'entente originale qui serait signée entre les deux États. Les autres lois adoptées par le Congrès ne s'appliqueraient pas au Québec.

Le gouvernement québécois pourrait se doter de sa propre Cour suprême, et de la langue des tribunaux serait le français. Finalement, la langue d'enseignement serait le français, et l'anglais pourrait être enseigné comme langue seconde.

Toujours selon M. Donnelly, le Québec aurait le contrôle de ses ressources naturelles et le droit d'imposer des royautés.

Même s'il devrait utiliser la monnaie américaine, le gouvernement aurait toutefois le contrôle sur les banques et les autres institutions financières et les entreprises auraient le droit de recevoir des subventions.

Sur le plan international, cependant, le Québec devrait en laisser la responsabilité à Washington. Les USA seraient responsables de sa défense et, conséquemment, des bases militaires seraient implantées au Québec.



Don K. Donnelly photo Toronto Star

«Même si ces derniers points vont à l'encontre du programme du PQ concernant sa vouveraineté, il est aussi peu probable que ces questions puissent faire l'objet d'une entente avec le reste du Canada.»

La culture

Il existe, selon l'informaticien, d'autres questions qui pourraient faire l'objet d'ententes avec les USA: la langue officielle, les communications, la sécurité sociale, pour ne mentionner que ceux-là.

Même si les Québécois, note-t-il encore, devenaient des citoyens américains, ils n'auraient de comptes à rendre qu'à leur propre gouvernement. «Ils n'auraient pas le droit de voter lors d'élections présidentielles, ni celui d'élire des sénateurs ou des membres du Congrès.»

Les Québécois, fait observer M. Donnelly, jouissent d'avantages que les citoyens de Puerto Rico n'ont pas: niveau de vie et d'éducation plus élevés. «Le climat social y est meilleur; il n'y a pas surpopulation: les entreprises sont plus fortes financièrement.»

Les avantages

Il existe sept raisons pourquoi il est avantageux, selon l'auteur, que le PQ opte pour l'option américaine à l'occasion d'un référendum.

1. Le projet pourrait constituer une stratégie pour éviter une défaite lors des prochaines élections;
2. La souveraineté-association serait plus facile à atteindre avec un pays ami et plus ouvert comme les USA;
3. Les possibilités économiques seraient plus importantes pour les Québécois, compte tenu de l'importance du marché américain;
4. Une association économique et politique avec le Canada anglais, que ce soit avec la thèse du PQ ou celle des libéraux de M. Claude Ryan, lierait le Québec pour longtemps dans une économie à plus faible croissance à une nation divisée;
6. Les anglophones du Québec, devant les avantages économiques et culturels de l'option, voteraient majoritairement en sa faveur;
7. Si le Québec dit «oui» à la souveraineté-association avec le mandat de négocier avec Washington, le Canada anglais serait forcé de prendre avis du résultat du référendum, ce qui augmenterait le pouvoir de négociation du Québec.

L'auteur poursuit ses réflexions sur le projet et compte éventuellement écrire un livre. Mais la thèse de M. Donnelly fait revivre celle qui est étroitement associée à l'économiste Rodrigue Tremblay («Pour une association économique Québec-USA»), qui avait mis son projet dans l'ombre pour défendre temporairement la souveraineté-association avec le Canada.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: −18 Maximum: −6	
Ciel variable	Beau et froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	−13	Ciel variable et neige	Beau et froid
Outaouais	—	−6	Ciel variable et neige	Beau et froid
Laurentides	—	−8	Ciel variable et neige	Beau et froid
Cantons de l'Est	—	−6	Ciel variable et neige	Beau et froid
Mauricie	—	−6	Ciel variable et neige	Beau et froid
Québec	—	−6	Ciel variable et neige	Beau et froid
Lac-Saint-Jean	—	−8	Un peu de neige	Beau et froid
Rimouski	—	−6	Un peu de neige	Beau et froid
Gaspésie	—	−6	Neige intermittente	Ciel variable
Baie-Comeau	—	−7	Neige intermittente	Ciel variable
Sept-Iles	—	−7	Neige intermittente	Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	3	9
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	−10	2
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	−15	−8
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−24	−12
Ontario	Neige	Toronto	−18	−7
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	−16	−6
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	−11	−2
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	−14	−4
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	−2	0

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	0	4	Chicago	−8	−4	Nlle-Orléans	—	—
Washington	—	—	San Francisco	11	16	Miami	21	27
Boston	—	—						

vers les capitales

Amsterdam	8	—	Londres	5	—	Stockholm	0	—
Athènes	6	—	Le Caire	18	—	Sydney	21	—
Berlin	3	—	Lisbonne	16	—	Tokyo	7	—
Bruxelles	11	—	Madrid	11	—	Tunis	16	—
Casablanca	16	—	Moscou	−6	—	Vienne	4	—
Genève	8	—	Paris	6	—	Varsovie	−3	—
Hong Kong	16	—	Rome	10	—			

vers les plages

Acapulco	21	30	Bermudes	19	22	Nassau	—	27
Mexico	7	26	Barbade	22	27	Rio de Janeiro	28	36

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 » Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE :	lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier : Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ETATS-UNIS — PAYS ETRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier :	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITE	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi : 8h à 16h)
285-6911

Changements majeurs aux Communications

QUÉBEC (PC) — Des changements importants seront annoncés officiellement cette semaine au ministère des Communications du Québec, a-t-on appris de source sûre.

Le ministère des Communications ne sera ni démantelé ni fusionné avec le ministère des Affaires culturelles, mais deux de ses directions générales, soit le cinéma et l'édition, subiront des changements profonds.

M. Denis Vaugeois, qui assume à la fois les portefeuilles des Affaires culturelles et des Communications, doit en effet communiquer prochainement le résultat de sa réflexion sur l'avenir du MCQ, à la suite de la réunion spéciale de deux jours du cabinet, tenue jeudi et vendredi à Sainte-Marguerite.

La Direction générale du Cinéma et de l'audiovisuel sera amputée de toute sa dimension «services», c'est-à-dire de tout ce qui touche à la production et à la distribution des documents filmiques et audio-visuels.

Ces services seront confiés au Centre des services de communications, responsable de tout ce qui est gestion de la publicité gouvernementale, et qui relève du sous-ministre adjoint à l'information, M. Jean Laurin.

L'élaboration des politiques en matière de cinéma continuera d'être assumée par la DGCA, qui relève, elle, du sous-ministre adjoint aux politiques, lequel n'a pas encore été nommé.

La Quotidienne
Tirage d'hier
3 - 8 - 2



la presse

MONTRÉAL,
LUNDI 25 FÉVRIER 1980
page A3

Marie-Chantal Pariseault

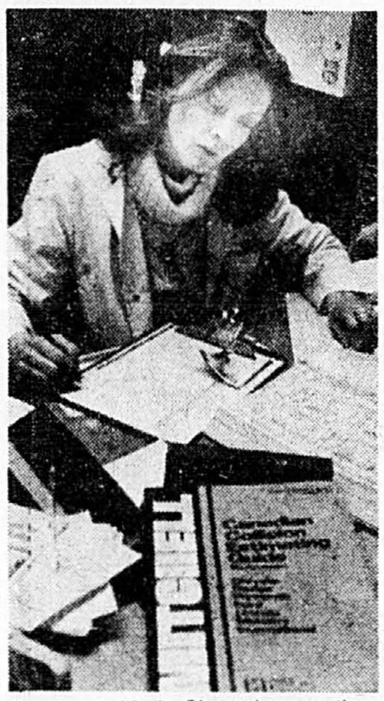
D'apprenti médecin à mécanicienne... en passant par Hollywood

par Pierre BELLEMARE

Son mari est disparu le 29 novembre dernier. Mort? Vivant? Sais pas. Pas même la police. Comme si cette épreuve avait été «programmée» dans le plan de vie de Marie-Chantal Pariseault.

Non pas qu'elle ait été troublée particulièrement depuis le premier de ses 35 printemps, mais son itinéraire personnel en fait décidément un être à part, un peu comme on peut en voir sur les grands écrans de cinéma.

Serait-ce que les histoires extraordinaires, les drames humains qui nous pognent aux tripes comporteraient une part de vérité?



Il y a eu la Marie-Chantal apprentie-médecin à la Sorbonne. Aussi la Marie-Chantal «star» d'Hollywood. Maintenant, c'est la Marie-Chantal administratrice de garage et... apprentie-mécanicienne.

Parce que cette petite dame, vraiment menue, en a fait, elle, du... cinéma.

Elle en a fait devant les caméras. Aujourd'hui, elle semble continuer d'en faire dans la «vraie vie».

«Au lendemain de la disparition de mon mari, j'ai perdu une quinzaine de livres. Comme si j'en avais à perdre...! et j'ai dû alors m'engager, brusquement, dans un nouveau tournant.» Ce tournant, dans l'espace d'un week-end, l'a fait passer de compagne d'un mari garagiste à... directrice générale du même garage. C'était lundi, 3 décembre 1979, 6h le matin!

Marie-Chantal se sentait drôlement loin des studios «Universal» de la Côte ouest américaine, où elle a d'ailleurs croisé Emile Genest et Jean Coutu.

Ses souvenirs d'études à Lausanne et à la Sorbonne (mais oui!) reculaient également dans le temps, ce matin du 3 décembre.

Mais c'est compliqué, tout ça. Comme les «vues»! Partons donc du début et gare aux détours nombreux.

Née à Montréal...

Marie-Chantal a connu ses premiers hivers à Montréal, malgré ses origines germano-suédoise (père) et lyonnaise (mère), et elle y grandit jusqu'à l'âge de cinq ans. Coin DeLorimier-Everett.

«Je me souviens. Mon frère voulait toujours faire dérailler le tramway. Il n'a jamais réussi.» Et là, un sourire espiègle... Par la suite, la jeune enfant poursuivra sa croissance en Europe. D'abord en Suède.

Et à Lausanne, où elle fréquentera l'Ecole de finition pour dames. À 18 ans, elle rêve de porter la tunique du médecin. Têtue, acharnée, elle s'inscrit à la Sorbonne. C'est fait. Un an et demi d'études. C'est difficile.

S'éveille alors lentement un autre rêve de jeune fille, celui de figurer sur les grands écrans, de voir son nom scintiller sur les Champs-Elysées et partout dans les grandes capitales.

Marie-Chantal a davantage le cinéma à l'esprit que les bienfaits de la médecine... Et hop! elle s'embarque pour l'Amérique. La Californie. C'est là qu'elle rencontrera les «stars» québécoises, Genest et Coutu.

Finalement, ça marche. Vraiment, elle est têtue, cette petite. Une participation régulière à l'émission Hawai 5-0, d'autres participations à «FBI» (série policière américaine), à «Search for tomorrow»... et des commerciaux.

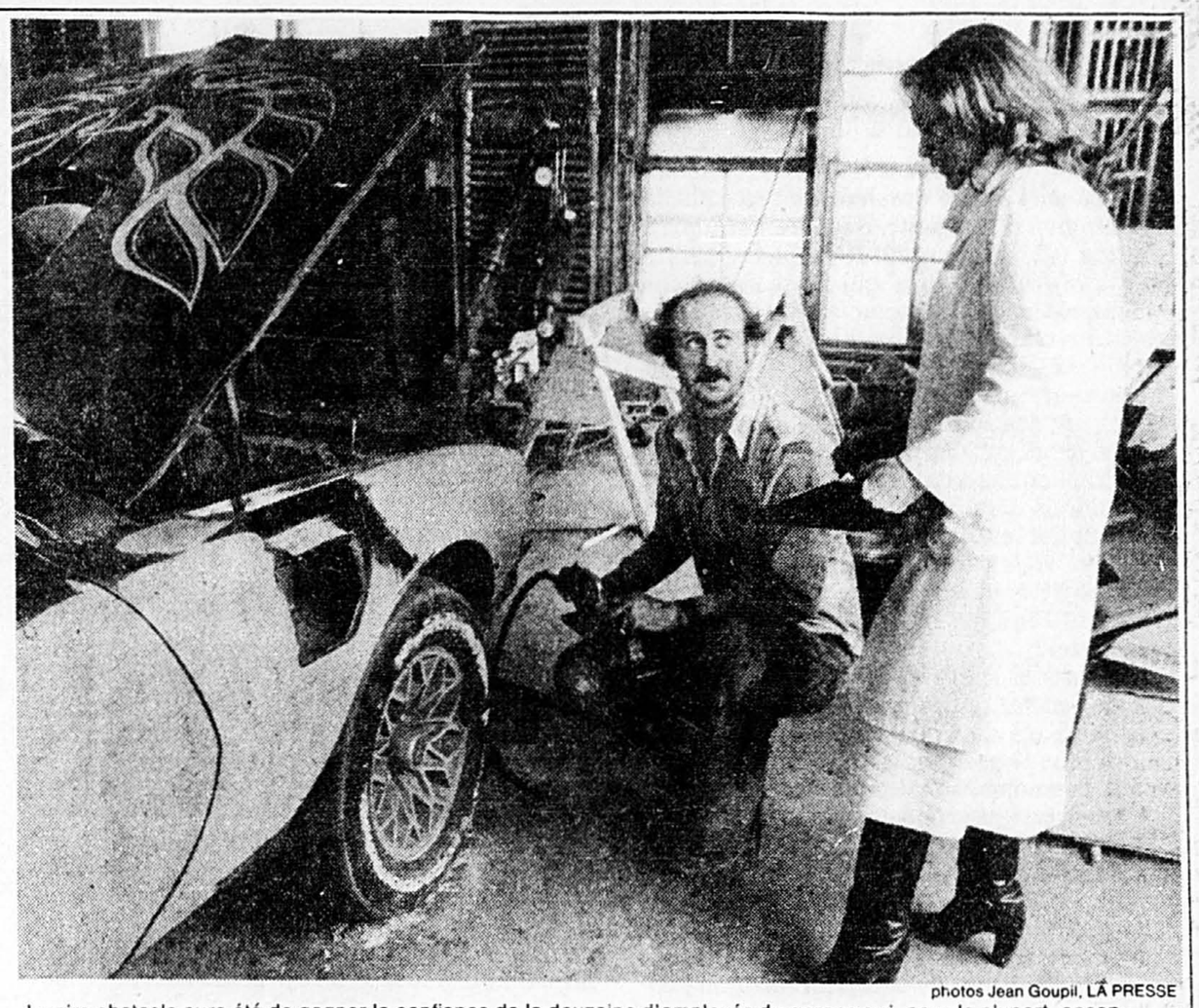
«J'ai été la première à tourner des commanditaires pour Dubonnet rouge, Dubonnet blanc à travers les Etats-Unis», dit-elle fièrement, en sortant son album de photos géantes. Il y en a même une qui montre son frère et Marie-Chantal en train de festoyer avec l'équipe Hawai 5-0. «C'était l'anniversaire de mon frère», note-t-elle.

Nostalgie de l'Europe

Elle cause. Sans arrêt. Elle remplit même les verres de «Bichot». Bizarre impression que d'interviewer «une» propriétaire de garage, le vin sur le bureau et... des carcasses d'autos de l'autre côté de la vitre qui nous sépare de son atelier de réparation!

Alors, le cinéma apprivoisé, Marie-Chantal s'en fatigue: «C'est toute une jungle!» Elle s'amène ainsi à New-York, pour y établir un réseau de magasins de disques, affilié à la compagnie Columbia.

Elle n'a pas oublié Montréal pour autant. Elle ouvre un magasin rue Mont-Royal. C'était aux alentours de la Crise d'octobre 1970, qu'elle-même n'a pas vécue sur place.



photos Jean Goupil, LA PRESSE

Le pire obstacle aura été de gagner la confiance de la douzaine d'employés du garage qui, pour la plupart, acceptaient mal d'être dirigés par une femme.

Dans le disque comme ailleurs, la vie est parfois accablante, mais en définitive, belle. Quelques années passent.

La nostalgie la gagne. Pas celle de Montréal. Celle des «vieux pays», qu'elle retrouve avec plaisir. La France, l'Allemagne, l'Italie. Elle s'est débarrassée de tous ses magasins, sauf celui de la rue Mont-Royal.

En repartant pour l'Europe, elle confie toutefois sa Mercedez 450 SL à des amis montréalais, qui ont le loisir de s'en servir. Ce qu'ils firent pendant l'absence de Marie-Chantal.

Vlan! Un accident routier. La luxueuse voiture passablement abîmée. Marie-Chantal revient d'Europe et s'occupe à normaliser la situation. En ce qui concerne l'auto, elle la fait conduire au garage Pariseault, boulevard Gouin, Rivière-des-Prairies. Elle en sortira d'ailleurs avec une voiture remise à neuf et... un mari. Fin 1978. Mari qu'elle aidera, petit à petit, dans son établissement. Surtout au niveau de l'administration. Jusqu'au 29 novembre 1979...

Elle s'y consacre à fond de train. Seule. Une façon de détourner son attention de la soudaine disparition. «Le pire obstacle a été de gagner la confiance de la douzaine d'employés, qui acceptaient mal d'être dirigés par une femme.»

Un milieu conservateur. Chauvin. Un oasis de «mâles».

Pour s'affirmer, Marie-Chantal en a congédié cinq. Les irréductibles. Les autres «ont alors pris leur trou». D'allure frêle, elle a une poigne de fer. Elle convoque régulièrement son personnel à des réunions de travail. «Pour détecter les bobos de l'un et de l'autre.»

Pour ainsi éviter les mauvaises relations de travail. Avec la clientèle, un peu méfiante aussi au début, elle manifeste son autorité. Mais de façon à donner un service vraiment personnalisé. Un service de très bonne qualité.

Spécialités: peinture, débosselage, mécanique...

Elle commence à maîtriser la mécanique, son «point faible», avec le secours de son cousin Jean-Guy Deslauriers, «mon cousin et mon professeur». Marie-Chantal étudie aussi par elle-même, avec les volumes spécialisés.

Son ambition? Développer un marché pour la voiture de luxe usagée et, éventuellement, obtenir une franchise d'un fabricant européen de prestige.

Méticuleuse, elle l'est. Par contre, pour son plus grand intérêt personnel, elle tient à ce que le milieu des garagistes se défasse de son «image de racketeers». Qu'il puisse accéder au respect, même à la dignité.

«C'est vrai qu'on vit du malheur des autres. C'est comme ça aussi en médecine... je suis devenue médecin pour voitures!», lance-t-elle tout doucement, drapée dans sa tunique blanche... de médecin.

Les pluies auront fait 36 morts en Californie

LOS ANGELES, Californie (AFP, UPI) — Après dix jours de pluies diluviennes, 36 morts et des centaines de millions de dollars de dommages, le sud de la Californie connaissait un répit hier, le ciel étant généralement ensoleillé et la météo ne prévoyant pas de précipitations dans un avenir immédiat.

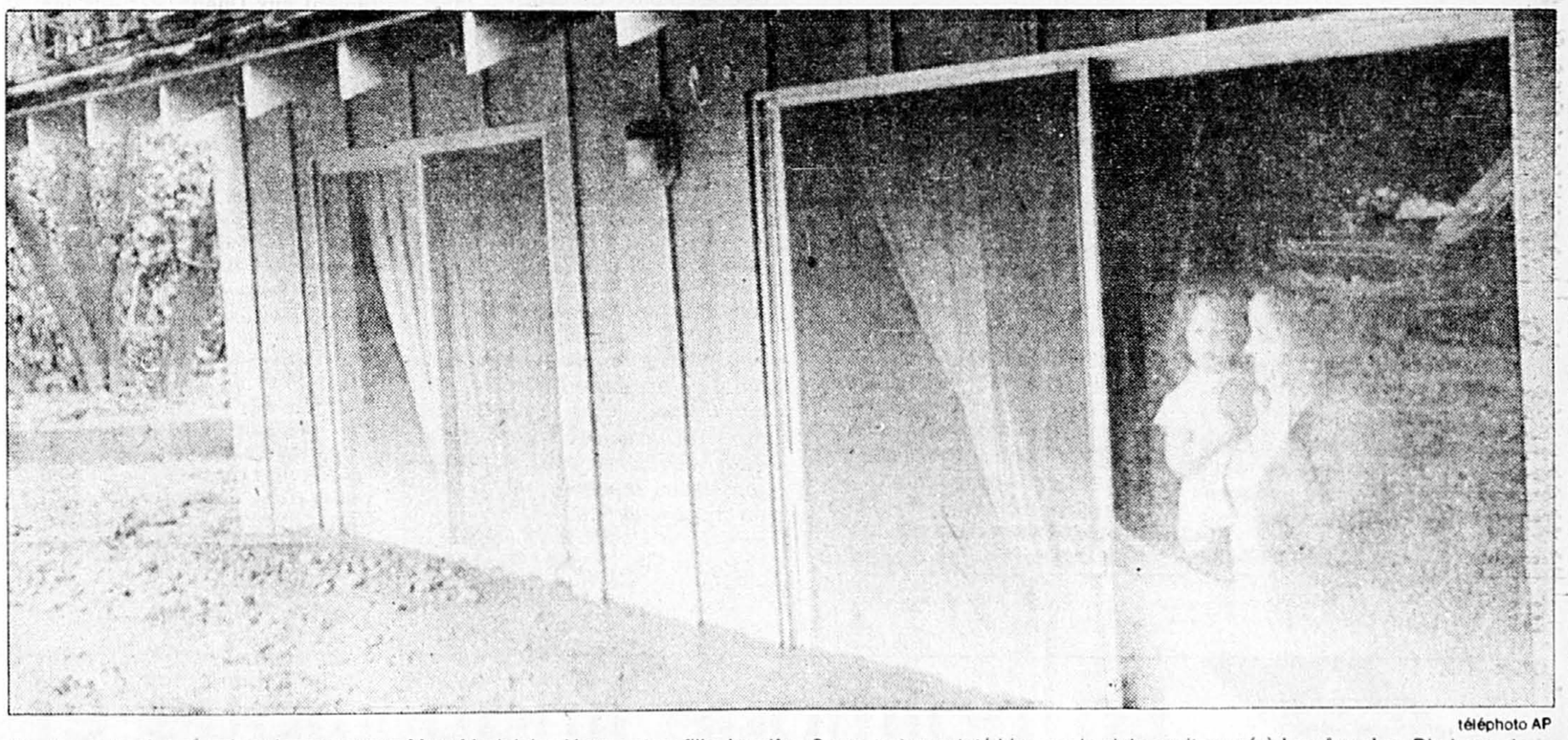
De nombreux résidants de la région doivent maintenant nettoyer leur maison, couverte de boue à la suite des nombeux glissements de terrain et des inondations des derniers jours. Depuis le 13 février, 110 maisons ont été détruites et 1,350 autres endommagées.

Hier, on tentait également de nettoyer les milliers de gallons de carburant d'avion qui se sont échappés d'un réservoir à la suite d'un glissement de terrain. On estime qu'entre 4,500 et 18,000 gallons de carburant se sont répandus sur la plage de San Clemente, qui a été fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, un groupe de protection de l'environnement Tree People, a commencé hier à construire un pont au-dessus d'un ravin creusé par les pluies diluviennes des derniers jours, pour secourir un couple de vieillards isolé depuis plusieurs jours.

De plus, les recherches continuaient pour retrouver le corps d'un homme disparu il y a une semaine lorsqu'il a tenté de sauver un enfant tombé dans une rivière en crue.

À Tijuana, au Mexique, les fortes pluies et les inondations ont fait 12 morts et quelque 60,000 sinistrés. Trois mille habitations ont été endommagées. De plus, des débuts d'épidémie ont été décelés parmi les personnes réfugiées dans des édifices publics et une campagne de vaccination contre la variole, la rougeole et les maladies gastro-intestinales a été entreprise.



téléphoto AP

C'est avec le plus grand soulagement que Mme Madeleine Vanyo et sa fille Jennifer, 2 ans, ont constaté hier que la pluie avait cessé à Los Angeles. Dix jours de précipitations abondantes ont provoqué de nombreuses inondations et glissements de terrain et la maison des Vanyo, à Stone Canyon, est à moitié couverte de boue.

Quarante-sept parachutistes périssent

NEW DELHI. (AFP) — Quarante-sept militaires indiens ont trouvé la mort dans un accident d'avion près d'Agra, à 200 km au sud de New Delhi, annonce, samedi, le quartier général de la Défense indienne. Leur appareil, un Fairchild, s'est écrasé au cours d'un lâcher de parachutistes.

POURQUOI PAS!
Vivre dans une maison DENAULT
• St-Martin 688-1800 • Ste-Rose 625-3888 • Ile Bizard 620-6108
$36,900 et plus

PAYSANNE
MAISONS-DENAULT

• Prescriptions d'ophtalmologiste
• Yeux artificiels
• Lentilles progressives
• Prescriptions d'optométriste
• Lentilles cornéennes souples ou rigides
Visite à domicile sur demande
J. A. Racette Inc.
Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9
Succursale: LAVAL OUEST
4183, Boul. Ste-Rose
(coin Boul. Sauvé) 627-2648
274-5623
BUREAU FERMÉ TOUS LES LUNDIS

Importations E. G. G.
ACHÈTE • OR
• ET AUTRES MÉTAUX PRÉCIEUX
PAYONS COMPTANT

	10 kt	14 kt	18 kt
1 kilo (1000 grammes)	7.40	10.36	13.32
2 kilos	7.50	10.50	11.50
4 kilos	7.60	10.64	13.68
8 kilos	7.84	10.93	14.11

Prix à $700 U.S.
4645, boulevard Bourque, Rock Forest
(819) 566-4626
(pour Scrador Metals Ltd.)
47073

6/36
GROS LOT
$307,000.
APPROXIMATIF — VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
3 5 12 20 24 25

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	158,465.00
5 SUR 6	136	1,048.60
4 SUR 6	5065	78.20
5 SUR 6+	4	23,769.70

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
34
VENTES TOTALES: $1,650,674.

Mini
TIRAGE 9.47
VENDREDI 22 FÉVRIER 80

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	748774	3 GAGNANTS DE $50,000.
5 CHIFFRES	48774	27 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	8774	279 GAGNANTS DE $250.
3 CHIFFRES	774	2781 GAGNANTS DE $50.
2 CHIFFRES	74	27810 GAGNANTS DE $5.

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Il faudrait aussi des Jeux vrais

Le Canada rentre des Jeux de Lake Placid avec bien peu d'honneur. Pour un pays qui a l'habitude (ordinairement) de se battre contre l'hiver la moitié du temps, qui passe pour riche et qui a longtemps entretenu la réputation d'être le maître absolu du hockey, les résultats sont pauvres.

Pourtant, tout le monde semble très préoccupé du sort des Jeux olympiques. On en parle comme si notre pays ne pouvait se permettre de les perdre, comme si notre honneur leur était lié. Il faudrait donc qu'à certains moments on cesse d'étudier les Jeux dans leur contexte politique et qu'on les voit tels qu'ils sont en eux-mêmes, objectivement. Quelle est donc la valeur de ces Jeux qui risquent de partager le monde entier?

Les puristes sportifs leur reprochent d'être le lieu de rencontre des élites seulement. Pour eux, le sport n'a de valeur que dans la mesure où il devient le compagnon du plus humble amateur: la compétition des plus forts risque de lui retirer sa pureté originelle.

Ces gens oublient peut-être qu'il y a beaucoup de grandeur dans le fait de mener le corps humain au faîte de ses possibilités. Ils oublient surtout que ce combat des champions exerce un effet d'entraînement sur les sportifs du dimanche, ceux qui mettent les skis pour offrir un peu d'oxygène à leurs poumons et un peu de souplesse à leurs muscles. Les exploits séduisent: ce n'est pas pour rien que les grandes chaînes de télévision américaines offrent les dernières rondes des tournois de golf, chaque semaine: c'est que les amateurs s'alimentent aux plus grands. Et les Jeux olympiques nous offrent le spectacle des plus grands, réunis tous les quatre ans. Ils donnent l'élan aux plus petits.

Le Canada, surtout le Québec, a pris un bain d'olympisme en 1976. Il lui reste à se faire une tradition, à se bâtir de meilleures institutions, à propager le goût des diverses compétitions. Quand on pense que nos coureurs de bobsleigh et de luge n'ont, sauf erreur, aucune piste pour s'exercer, on mesure le chemin qui nous reste à faire.

Mais il y a un autre facteur qui défavorise le Canada aux Jeux. C'est un facteur qui défavorise les Jeux eux-mêmes et qui affaiblit la crédibilité du Comité international olympique. Car le fait d'empêcher les professionnels canadiens de participer, par exemple, aux compétitions de hockey, tout en permettant à l'Union soviétique et à ses satellites d'y envoyer leurs professionnels, est une injustice qui joue autant contre le CIO que contre le Canada.

Le CIO ne peut pas se leurrer et encore moins nous leurrer: les joueurs des équipes soviétiques et tchécoslovaques n'ont rien d'amateurs. Ils occupent tout leur temps à jouer au hockey et ils reçoivent leur salaire pour jouer au hockey. Ils peuvent bien se trouver sur la liste de paie de l'armée ou d'une industrie: peu importe, l'État contrôle tout. Les membres des comités olympiques ou des fédérations sportives de ces pays n'osent même plus le nier: le statut de leurs joueurs se rapproche sensiblement de celui de nos professionnels. La différence marquante: le salaire...

Ordinairement, on soulève cette anomalie pour expliquer la défaite de notre équipe et la supériorité des «Rouges». Et on se console quand les meilleurs de ces «Rouges» viennent se faire battre par nos Canadiens dans des joutes hors concours. On se dit que, vraiment, nous sommes les meilleurs. Mais nous n'avons pas droit à la médaille d'or.

Cette fois-ci, alors que les Jeux de Moscou sont remis en question par plusieurs pays, alors que le CIO supplie le monde entier de ne pas laisser la politique entacher les Jeux, alors qu'on semble opposer la pureté virginale à l'intérêt mesquin, il faut bien se demander où se trouvent la pureté et la justice.

Le CIO donne le mauvais exemple depuis longtemps en se fermant les yeux sur l'évidence scandaleuse. Les Soviétiques et leurs alliés devaient savoir depuis longtemps qu'ils ne pouvaient pas indéfiniment tromper le reste du monde. Et le reste du monde serait bien bête de continuer de cultiver le ridicule.

Les membres du CIO savent fort bien que ce sont des rapports de force politiques qui définissent la participation aux Jeux. Les athlètes soviétiques doivent prouver la supériorité de leur idéologie en remportant le plus de médailles possible: ils s'engagent par serment à lutter jusqu'au bout pour défendre le système socialiste. Le CIO connaît ce serment des athlètes. Le CIO sait fort bien, mieux que quiconque, que les pays soviétiques ont sali l'idéal olympique et qu'ils l'utilisent à leur façon. Le CIO ne peut se permettre de nier ce que tout le monde sait.

Pour vraiment dépolitiser les Jeux, il faudrait non seulement bannir les hymnes nationaux et les drapeaux, mais il faudrait ouvrir franchement la porte des Jeux à tous les athlètes du monde, professionnels de l'Ouest et de l'Est, comme amateurs. Il suffirait de remplir les exigences de l'excellence.

Et l'excellence serait le seul moteur de la compétition des plus grands sportifs du monde.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

L'ayatollah Khomeiny recrée l'impasse

Reconnue par les États-Unis et l'Iran, la commission internationale d'enquête mise sur pied par l'ONU est enfin arrivée à Téhéran hier, et a été accueillie par MM. Bani-Sadr et Ghotbzadeh, mais les limites de sa juridiction restent encore passablement ambiguës. Les Américains la considèrent comme un moyen d'obtenir la libération des otages, alors que les autorités iraniennes la considèrent comme un moyen d'obtenir l'extradition du chah.

L'idée même d'une commission d'enquête semble discutable. En en acceptant la création, les Américains ont, ni plus ni moins, fait une concession aux terroristes. Ce sont ces derniers et leurs obligés qui ont manoeuvré, à mots couverts, en vue d'obtenir la création de cette commission, et le Président Carter s'est plié à leurs exigences. Forts de l'appui de l'ayatollah Khomeiny, les terroristes, de leur côté, n'ont rien cédé. Ils cherchent, par le biais de la commission, à mettre publiquement les Américains en accusation, sans avoir à libérer leurs otages, et il n'est pas dit qu'ils ne réussiront pas. En tout cas, le risque est grand que le Président Carter ait plié pour rien, et qu'une fois de plus les extrémistes réussissent à l'humilier. Les apparences n'ont rien de rassurant.

Maintenant que la commission est sur pied et prête à fonctionner, voici que l'ayatollah Khomeiny rompt un long silence et s'adresse aux ravisseurs pour les presser d'exiger des États-Unis ou de quelque autre pays, l'extradition du chah et la restitution de sa fortune. Il exhorte même les étudiants à «tenir bon jusqu'à la victoire». Pareils propos ne facilitent guère les choses pour la commission.

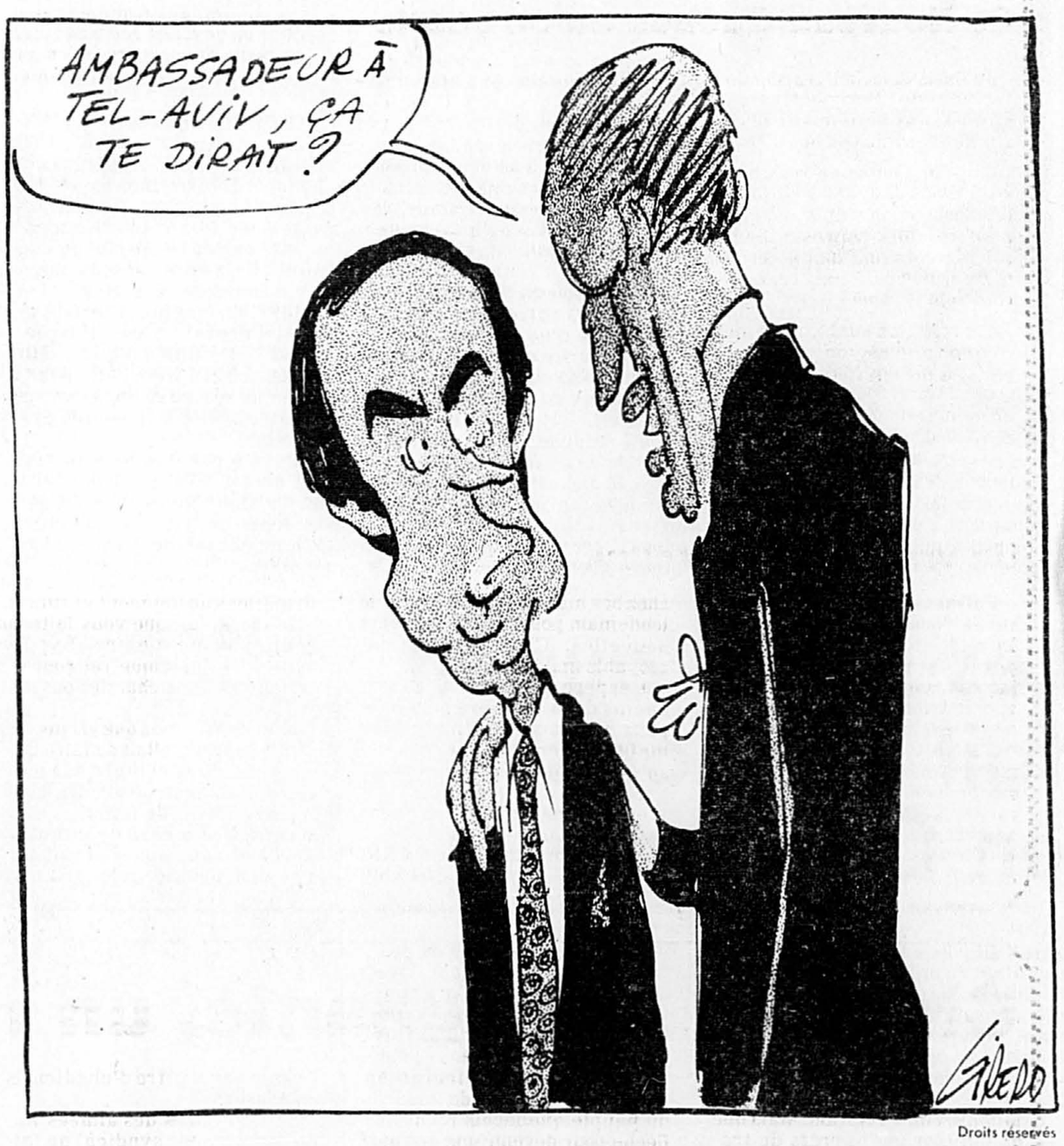
Une fois de plus, on se retrouve face à l'ayatollah et, comme avaient d'ailleurs dit les étudiants ravisseurs, «ce que dit Bani-Sadr n'a aucune importance tant que l'imam n'a pas parlé». Or il a parlé, et en faveur des étudiants. L'optimisme qu'avaient fait naître les propos du nouveau président iranien n'aura été qu'illusoire. Nous voilà revenus au point de départ.

C'est l'impasse absolue. L'ayatollah ne fléchira pas. C'est un vieillard que torture une inextinguible soif de vengeance. Il perçoit les États-Unis à travers la haine que lui inspire le chah, et cette haine passe avant tout: avant la révolution et avant l'intérêt de l'Iran même. Elle conditionne les jugements de l'imam et ses décisions. Pour lui, les États-Unis ne sont rien d'autre que la personnification même de Satan. Tout ce qui va mal dans le monde en général, et en Iran en particulier, est forcément l'oeuvre des États-Unis et de la CIA. Armé de ce verdict simpliste, il alimente la fureur des masses qui le suivent aveuglément. Toute tentative de négociation engendre un dialogue de sourds.

Que faire? Tant que l'ayatollah et les étudiants n'auront pas obtenu l'extradition du chah, c'est en vain que les Américains tenteront de faire libérer leurs compatriotes détenus en otage. Après 114 jours de détention, les ravisseurs et leur «guide de la révolution» n'ont fait aucune concession. C'est le chah contre les otages. Un point c'est tout.

Des cyniques disent, mais pourquoi alors ne pas livrer le chah? Après tout, la vie de 50 otages vaut plus que celle d'un tyran. C'est là déplacer la question. Livrer le chah équivaudrait maintenant à une trahison des peuples solidaires des Américains dans cet affrontement. Ce serait faire la preuve que le terrorisme est rentable et qu'il suffit de tenir bon pour que les Américains cèdent. Si les États-Unis allaient céder, ce serait la fin, non seulement du droit d'asile et du droit international, mais la fin de tous rapports civilisés entre nations. Tant que les Iraniens se complairont dans l'impasse, il n'y a qu'une chose à faire: attendre.

Jean PELLERIN



Droits réservés

COLLABORATION SPÉCIALE

La politique linguistique et l'entreprise

par Marie-Josée DROUIN

DEPUIS L'ADOPTION de la loi 101, les opinions les plus diverses ont été exprimées quant à son influence sur le milieu des affaires. Une étude préparée récemment pour l'Institut C.D. Howe par deux professeurs de l'UQAM, Yvan Allaire et Roger Miller, nous invite à revenir sur le sujet. Publiée au coeur de la campagne électorale fédérale, cette étude intitulée «L'entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail» n'a malheureusement pas reçu toute l'attention qu'elle mérite.

D'abord faut-il dire que cette étude remet en question plusieurs mythes sur le rôle des francophones dans l'entreprise. On a souvent prétendu que le Canadien français est moins doué pour les affaires et moins enclin à prendre des risques que le Canadien anglais ou l'Américain. Une étude effectuée en 1956 par monsieur Norman Taylor avait d'ailleurs prétendu «prouver» que les Canadiens français manquent d'esprit d'entrepreneurship. Cette enquête effectuée auprès de 54 propriétaires de petites entreprises servait de fondement à la thèse de l'incurie administrative du Canada français. Comme l'indiquent messieurs Allaire et Miller, d'appliquer une telle étude, effectuée en 1956, à l'ensemble des cadres en 1980, laisse pour compte tous les changements sociologiques survenus au Québec depuis vingt-cinq ans.

Les auteurs font allusion à une autre enquête, bien connue, qui ne se basait que sur un échantillon de deux grandes entreprises canadiennes. Ils écrivent: «La publicité faite autour de leurs conclusions contribue à renforcer le mythe du francophone inapte à gérer et à entreprendre... et peut nuire à l'insertion des francophones dans l'entreprise.» Ils concluent au contraire que l'incidence des différences de valeurs entre francophones et anglophones sur le rendement administratif est très faible. De plus, si l'on compare des groupes dont les niveaux hiérarchiques et la scolarisation sont similaires, les différences sont quasi inexistantes.

Si on rejette l'influence des facteurs culturels, comment donc expliquer que les francophones soient «sous-représentés» dans les postes cadres?

Historiquement, le niveau de scolarisation plus faible, les choix de carrière, la valorisation sociale plus ou moins marquée des activités économiques ont réduit l'attrait que pouvait avoir l'entreprise pour les travailleurs francophones, mais les auteurs montrent combien cette situation a changé. Par exemple, aujourd'hui, les étudiants francophones en sciences administratives représentent près du tiers des étudiants canadiens poursuivant des études en gestion. L'augmentation du taux de scolarisation au Québec et du nombre de diplômés universitaires en administration offre une perspective d'avenir plus satisfaisante aux francophones.

Par ailleurs, les francophones ont souvent démontré une certaine réticence à travailler dans l'entreprise anglophone. C'est une attitude compréhensible. «Face à plusieurs possibilités de travailler en français comme cadres, les diplômés francophone seront vraisemblablement réticents à travailler en anglais.» Tel a souvent été le cas et c'est ainsi que les diplômés francophones se sont dirigés vers la fonction publique et la PME.

Il faut dire aussi que les réseaux d'information des grandes entreprises concernant les ressources administratives des francophones sont souvent déficients. Non pas que les responsables de la sélection du personnel décident d'exclure les francophones de façon systématique, mais s'ils sont anglophones il se peut qu'ils connaissent moins bien les milieux universitaires et administratifs francophones. Les stéréotypes et les mythes dont on a discuté ci-haut n'incitent pas à l'amélioration de ces connaissances.

Voilà quelques-uns des éléments d'explication qu'avancent messieurs Allaire et Miller pour expliquer la sous-représentation des francophones dans l'entreprise privée. Ils parviennent à refléter les nombreux mythes qui, jusqu'à ce jour, faisaient partie de la sagesse conventionnelle.

Reconnaissant que les francophones sont sous-représentés dans les postes cadres, les auteurs discutent tout de même des perspectives d'avenir. Les francophones ont fait des gains importants entre 1971 et 1978. Plusieurs prétendent que ces gains ne pourront se répéter, les conditions économiques et démographiques étant défavorables. Au contraire, cette nouvelle étude démontre que lorsque les données sont ventilées par groupe d'âge, la représentation francophone passe de 53.4% chez les cadres de 60 ans et plus à plus de 73.3% chez les cadres de 20 à 29 ans. Bien que ceci laisse présager une évolution lente et graduelle, ces chiffres sont tout de même porteurs d'avenir.

Dans ce contexte, l'étude reconnaît que les lois 22 et 101 ont accéléré l'adaptation de l'entreprise aux nouvelles réalités socio-économiques du Québec. Ces lois s'inscrivent donc dans le cadre de la réglementation sociale. Messieurs Allaire et Miller semblent rejeter la notion de barrière tarifaire, longtemps défendue par les économistes Albert Breton et Jean-Luc Migué. Ces derniers ont comparé ces lois sur la langue de travail à un tarif que l'on imposerait sur des importations pour empêcher leur accès au marché canadien, pour ainsi protéger les producteurs d'ici. La loi 101 «protégerait» donc les francophones en limitant l'accès des anglophones au marché du travail. D'où la thèse que les Québécois sont les plus protectionnistes des protectionnistes.

Messieurs Allaire et Miller soutiennent par ailleurs que la loi 101 vient s'ajouter à des réglementations comme la loi sur la protection du consommateur, la sécurité au travail, la protection de l'environnement, lesquelles obligent l'entreprise à s'adapter à des conditions socio-économiques changeantes. C'est un peu comme la taxe sur la pollution qui oblige l'entreprise à moderniser ses équipements et modifier sa production. Il ne s'agit pas de protéger des entreprises inefficaces ou des travailleurs moins qualifiés, mais plutôt d'imposer à l'entreprise des critères autres que la seule efficacité économique.

En outre, l'étude conclut qu'en ce qui concerne la francisation de l'entreprise, la loi 101 est à maints égards «plus raisonnable et efficace que la loi 22, car son application se veut obligatoire pour toutes les entreprises et elle ne vise qu'à la promotion de la langue française. Les termes comme «la présence francophone» en sont absents».

Cette analyse détaillée de la politique linguistique soulève toutefois une question des plus importantes pour le Canada des années 80: la question de la langue de travail relève-t-elle exclusivement du Québec ou concerne-t-elle l'ensemble du Canada? Une entreprise nationale peut-elle faire fi des fondements mêmes du fédéralisme canadien, soit l'existence de deux peuples fondateurs et de deux groupes linguistiques?

L'étude souligne la sous-représentation des francophones dans plusieurs sociétés de la Couronne, dans plusieurs secteurs de juridiction fédérale: banques à charte, transport ferroviaire, etc. La loi des langues officielles du gouvernement fédéral s'adresse presque uniquement à la fonction publique. Suffirait-il que le Canadien National déménage son siège social de Montréal à Toronto pour échapper aux pressions de la francisation? On peut s'opposer par principe à toute intervention gouvernementale dans les activités de l'entreprise privée. À tort ou à raison, tel n'est pas le contexte dans lequel nous vivons. Avant trop longtemps, il faudra décider si le problème linguistique est québecois ou canadien.

lettres DES LECTEURS

la presse
MONTRÉAL,
LUNDI 25 FÉVRIER 1980

En vrac

Les communistes et le PQ

Nos communistes québécois arborent de grandes pancartes pour accuser le Parti québécois d'être un parti de bourgeois et d'imiter en cela les Patriotes de 1837 qui, toujours selon les communistes, ont fait une révolution au profit des bourgeois.

Relisant les résolutions prônées par les Patriotes, je cherche en quoi elles étaient «bourgeoises». En voici quelques-unes:

- Le Bas-Canada (Québec) était relevé de son allégeance envers l'Angleterre.
- Les biens de la Couronne deviennent des biens nationaux.
- Il y a séparation de l'Église et de l'État.
- La tenure seigneuriale qui profite au plus riche est abolie.
- Les Amérindiens doivent jouir de tous les droits civils et politiques.
- Les emprisonnements pour dettes sont défendus.
- On veut l'abolition de la peine de mort.
- On veut la liberté de presse.
- On veut des élections par scrutin.
- Un congrès ÉLU PAR LE PEUPLE doit doter le pays d'une constitution basée sur ces lois. Etc., etc.

Si ces désirs sont bourgeois, vive les bourgeois!

Au lieu de toujours avoir le mot «bourgeois» à la bouche et au bout de la plume en y mettant tout le venin possible, au lieu de vouloir se faire une place au soleil en assomant les gens de faux slogans, les communistes québécois devraient relire attentivement leur histoire du Québec. Ils se méfieraient alors de leurs jugements à l'emporte-pièce.

Heureusement, le PQ n'est pas un Parti communiste, lui. (Et ne pas être communiste ne signifie pas être bourgeois: nuance!) Ses membres connaissent leur histoire et par le fait même sont plus nuancés, donc plus vrais.

Lorraine DESJARLAIS
Québec

Ce Nouveau-Québec qu'on oublie

Je lisais dans la livraison du 16 février de Perspectives, un intéressant article sur les «10 ans des Jeux du Québec».

On y dit, entre autres choses, qu'il s'agit de Jeux «pour tous les Québécois»; on y dit aussi qu'il y a 18 régions représentées et qu'elles couvrent tout le territoire du Québec. Toutes ces assertions sont erronées.

En effet, on «oublie» de mentionner une région qui a sa valeur au même titre que les autres: le Nouveau-Québec. Et pourtant il y a là aussi des athlètes, mais ils sont ignorés (...). En n'ayant pas la participation des athlètes du Nouveau-Québec, on passe à côté d'une excellente occasion de mieux connaître (et d'apprécier) nos concitoyens du Nord.

Donc, pourquoi le Haut-Commissariat aux Loisirs et aux Sports n'inviterait-il pas le Nouveau-Québec à préparer et envoyer ses athlètes, dans les disciplines qu'il aura choisies, aux prochains Jeux du Québec? (On aura bien sûr compris que ce serait les Jeux suivants, ceux du 29 février.) Ce n'est qu'une simple question de justice et de respect envers des gens qui font partie de la même province que nous.

Daniel BEAUVAIS
Sherbrooke

Un vrai docteur Welby...

Faisant suite au «long procès» sur la vocation médicale et à la lettre de monsieur Luc Ouellette parue dans LA PRESSE du 29 janvier, je voudrais peut-être apporter une lueur d'espoir dans toute cette bataille des salaires.

J'ai la chance d'avoir dans mon patelin une perle rare. Un médecin qui n'a pas peur de travailler pour son prochain. Un homme qui, beau temps mauvais temps, même ses jours de congé et fins de semaine, se rend chez ses malades, et téléphone le lendemain pour prendre de leurs nouvelles. C'est presque incroyable mais vrai.

J'espère qu'il y aura des médecins de la dernière décennie pour suivre son exemple. Car malgré le jeu de «la carte», il a su rester humain. Au nom de tous, je lui dis merci. Surtout, n'oubliez pas que nous avons besoin de vous.

Mme Christine PARIS
Chambly



L'éternelle Mme Blancheville!

Mme le ministre Lise Payette
Chère Madame,

J'ai bien reçu, le 12 février 1980, votre invitation à vous rencontrer lors d'une réunion qui se tiendra le 3 mars prochain pour parler de «la question».

J'ai malheureusement eu un choc en ouvrant cette carte. Je ne peux comprendre qu'en tant que ministre à la condition féminine, et surtout suite à votre campagne contre le sexisme en publicité, que vous ayez laissé publier une telle photographie (ci-dessus).

Je pense que des fleurs, des arbres qui bourgeonnent, et même des enfants qui sautent à la corde, représentent beaucoup mieux le printemps.

«Madame Blancheville qui bat ses tapis», c'est du sexisme et même plus. C'est encore une fois nous maintenir dans des tâches subalternes...

Francine NADEAU
Montréal

Propos gratuits, mesquins

Mme Louise Cousineau,
Journaliste
LA PRESSE,

Madame,

Dans LA PRESSE du 13 février dernier, section Arts et Spectacles, j'ai pris connaissance de votre article intitulé «Les femmes ont-elles le droit de regarder les Jeux olympiques» et je n'en ai retenu que quelques mots qui, je crois, étaient complètement hors d'ordre dans le contexte de cet article.

Non seulement était-ce hors d'ordre mais vous y faites des affirmations absolument gratuites.

D'abord, lorsque vous faites un rapprochement entre «Bye Bye 1979» et la pratique religieuse je trouve que vous charriez pas mal.

1. Vous affirmez que «Dans l'ancien temps, on allait se faire geler un matin de décembre à la porte des églises pour avoir des billets pour la messe de minuit...» J'ai assisté à la messe de minuit de Noël à chaque année et jamais je n'ai eu à me faire geler à la porte d'une église pour avoir des billets pour y assister.

2. «Les places vides abondent...» dites-vous, à ces messes de minuit, même si on n'a plus besoin de billets, «comme quoi même les traditions les plus ancrées finissent par disparaître...» Vous semblez confondre vos voeux avec la réalité. Vous devriez probablement suivre vous-même la recommandation que vous faites à Michel Chamberland et, le 24 décembre prochain au soir, faire une tournée de quelques églises et ainsi trouver un démenti formel à une affirmation aussi mesquine.

André MOTARD
Laval

Un enseignant mécontent

À mes négociateurs provinciaux,

À ceux qui ont négocié en mon nom, je veux exprimer mon insatisfaction. Comment a-t-on pu accepter pour moi une compensention de $557,93 ou 5 jours de congé pour chaque enfant qui dépassera le maximum de 30 dans ma classe.

Si je tiens à un maximum raisonnable d'élèves par classe ce n'est pas pour qu'on me donne de l'argent pour chaque élève en surplus mais bien parce que je crois au bon fonctionnement d'une classe au nombre restreint.

Je ne veux pas qu'on fasse de moi un enseignant qui attend sa paye mais je veux garder des conditions de travail qui me permettent de connaître chaque enfant, de vivre avec eux une expérience de groupe satisfaisante, de répondre adéquatement à leurs besoins individuels et collectifs. À 23 ou 24, j'y crois, à 30 et plus, même avec des sous, j'ai envie de débarquer.

Francine Goulet
Montréal

Une victoire pour la liberté

«Les Fées ont soif» et leur auteur, Mme Denise Boucher, viennent de triompher. Ce n'est pas trop tôt. Le plus haut tribunal du pays vient de décider que l'oeuvre a droit de cité. Ceux qui voulaient que la pièce et le livre de Mme Boucher soient par ordre de cour morts et enterrés en prennent pour leur rhume.

En apprenant que la cour a statué dans le bon sens, j'en reviens à la thèse que j'ai toujours défendue à savoir qu'il n'appartient pas à tel individu ou à tel groupe d'individus de décider si nous pouvons voir telle pièce de théâtre ou lire tel ouvrage.

Nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers la fin du XXe siècle; dans vingt ans ce sera l'an 2000. L'ère de l'index et de l'inquisition est donc révolue. Il y en a trop de ces groupements de faux purs qui cherchent à décider de ce que feront ou ne feront pas leurs semblables.

Fasse le Ciel que la décision que vient de prendre le plus haut tribunal du pays porte à la réflexion tous ceux qui seraient tentés de brimer nos libertés (...)

Guy MORGAN
Sorel

Réponse à un architecte

Messieurs Claude Frégeau
et Felice Vaccaro
architectes

Pour faire suite à votre lettre ouverte parue dans LA PRESSE du 11 février (...) je crois que le fait de se servir d'un désastre comme Chapais afin de faire sa propre publicité et/ou quémander de la législature dans le seul but d'augmenter son chiffre d'affaires est indécent et immoral.

Même si un architecte avait dessiné le bâtiment, ce dernier aurait été en bois, la décoration de Noël aurait été installée et un individu aurait pu y mettre le feu, et il y aurait eu des morts.

Les architectes ne sont pas parfaits, loin de là. Le fait d'apposer son sceau n'élimine pas automatiquement les accidents.

Trop souvent, certains architectes sont inconscients de leurs responsabilités comme maîtres d'oeuvre.

Exemples: Mauvaise planification du bâtiment; budget dépassé par des sommes astronomiques; et design irréaliste et très coûteux.

Il faut aussi comprendre que plus le coût est élevé, plus les honoraires le sont.

Je vous conseille fortement de faire comme la majorité des architectes qui ont du succès.

Bâtissez-vous une bonne réputation en exécutant des plans selon le budget établi, en respectant les lois en vigueur et en chargeant des honoraires raisonnables.

Votre vie, vous devez la gagner comme tout le monde, et non pas attendre que le gouvernement passe des lois, afin de vous garantir un revenu.

Sur ce, salut!

Claude-O. PEPIN,
président
T.G.T. Construction Inc.
Promoteurs/Constructeurs
Saint-Eustache, Québec

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'interet general, se rapportant a des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numero de telephone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas a publier toutes les lettres recues, ni a retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publies.*
- *L'auteur assume l'entiere responsabilite de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensee de l'auteur, LA PRESSE se reserve le droit d'abreger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire a la machine, a double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montreal, H2Y 3MI.*

Chez les enseignants, un malaise profond à corriger

Chaque automne ramène son chapelet de grèves dont la population assume les frais. Mais que dissimulent ces arrêts de travail, en particulier celui des enseignants? Une approche historique permettra peut-être de faire ressortir les grands enjeux qui sont engagés dans ces conflits.

La décennie 60 a vu la création du ministère de l'Education à la suite de la parution du Rapport Parent. Rapidement on entreprit un changement radical des structures qui implanta un réseau de régionales, réduisant par le fait même le nombre de commissions scolaires. La réforme s'attaquait à ce qui était relativement facile, la tuyauterie. Extérieurement l'édifice était reconnaissable: l'école était encore confessionnelle, elle offrait encore un réseau français et un réseau anglais.

Le corps enseignant fut même enthousiasmé par ces transformations, d'autant plus que c'était lui qui socialement en bénéficierait. En 1967, la loi 25, qui vint briser une grève à la CECM, augmenta de onze pour cent le salaire de tous les enseignants de la province. Cette augmentation était considérable quand on pense au taux de l'inflation de l'époque. Le prestige de l'enseignant aux yeux de la population augmenta d'autant.

Adulé parce qu'il devait être l'instrument qui assurerait la fin que l'on s'était proposé, c'est-à-dire la démocratisation de l'enseignement, il crut pour un instant qu'il allait être le nouveau dieu de la société. C'était grisant d'être celui qui assurerait la libération au lendemain de la grande période noire du duplessisme. Les technocrates avaient atteint leur but: créer un certain rassemblement autour d'une structure qui garantirait à tous un enseignement libérateur. En effet la moyenne de scolarité du peuple québécois monta en flèche pour devenir une des plus élevées du monde.

Mais les malaises ne tardèrent pas à se faire sentir. L'enseignant comprit vite qu'il était devenu le fidèle exécutant d'un projet certes généreux, mais trompeur. Les clercs de l'Eglise furent simplement remplacés par les clercs de l'Etat. Cette réforme radicale n'atteignait pas l'homme dans ses viscères mais dans son avoir. Elle assurait sa promotion en détruisant du même coup son humanité. Ces technocrates bien intentionnés engendrèrent à leur insu la plus grande des sécheresses spirituelles à cause de l'anonymat d'un tel système. C'était le procédé du poulailler moderne appliqué à des humains.

Le technocrate ayant préparé son contenant sans lui, il se devait, dans l'esprit de l'enseignant, de lui expédier le contenu par le retour du courrier. Il n'est pas fait allusion ici au programme, mais au message à véhiculer, à ce qui nourrit réellement l'humain. Mais rien n'est venu. Son enseignement est devenu sans âme parce que sans racines.

Au cours de la décennie 70, le mouvement syndical tenta de remplir ce vide par une idéologie qui établirait chez les enseignants un consensus autour des valeurs à véhiculer. La loi 63, les enlèvements, la violence, la création du Parti québécois furent autant de faits qui justifiaient de claironner l'idéologie salvatrice à la suite de la technologie libératrice. Le syndicalisme se politisa donc. Après avoir choisi son orientation, il annonça bien candidement à la population, sans l'avoir consultée, que l'école devait être d'obédience gauchiste.

Ce fut l'enjeu des années 70. Le mouvement syndical ne fut pas le seul à vouloir créer ce rassemblement. Tous savent ce que valut pour le PQ l'exploitation du nationalisme. La CEQ ne connut pas le même succès, même au niveau de ses propres membres qui ne réélurent pas d'ailleurs leur président Yvon Charbonneau. Cette entreprise de sensibilisation idéologique fut même ridiculisée quand la Centrale, un certain premier mai, proposa de révéler aux élèves que le patron était mieux rémunéré que ses employés.

Ce discours théorique bien démarqué de sa pratique inflationniste permit quand même aux enseignants de tripler leurs salaires au cours de la décennie. Le gouvernement Bourassa ne devait pas lésiner avec ceux qui prônaient d'aussi généreuses idées. L'élection de 1976 lui a appris à avoir un peu plus de discernement.

On se trouve donc au seuil de la décennie 80 sans un esprit collectif qui favorise les élans les plus créateurs. Les sociétés qui ont appliqué les développements de la technique moderne sauront-elles s'ouvrir à la dimension de l'homme? Ces grèves révèlent cette incapacité. L'homme ne veut pas être relégué au rôle d'exécutant en compensation d'un avoir, fût-il culturel. Ce dernier endort dans la contingence et le déterminisme.

Une école est un triangle formé des administrateurs, des parents et des enseignants. Eliminer un groupe, c'est le condamner à l'irresponsabilité et c'est créer une école qui ne répondra à aucune aspiration.

Une société étant la cause de ces malaises par le choix de ses structures se doit de promouvoir ce rassemblement. Il est vrai que les pratiques syndicales ont nui à ce rapprochement en entretenant le mythe du méchant patron. Cet infantilisme a obligé les dirigeants à s'adresser à la base en créant une loi qui leur permet de le faire. Arriveront-ils ainsi à se redonner une virginité?

L'espoir n'est pas grand d'y arriver chez les enseignants à moins que l'on saisisse ce qui les fait agir. Aura-t-on le courage d'apporter les correctifs qui incluront l'enseignant aux projets d'éducation de la société à un autre titre que celui de fidèle exécutant? La médiocrité se contente de cette attribution, mais c'est en se dépassant que l'on produit les meilleurs fruits.

A l'heure actuelle, l'orientation que doit prendre l'école est encore primordiale chez les enseignants les plus militants. Cependant il faudra leur faire comprendre qu'ils ne sont pas les seuls dépositaires de la philosophie de la nation. Cette orientation relève également de ceux qui les rétribuent. On n'a pas à leur prescrire l'acte pédagogique qui convient à tel apprentissage, mais on est en droit de composer avec eux pour assurer un enseignement qui réponde aux aspirations québécoises.

Cette orientation se concrétise surtout dans la vie étudiante. Refuser d'encadrer des projets d'élèves au nom d'un métier qui veut se limiter à un savoir, c'est engendrer du vide. Veut-on faire subir aux autres ce que l'on ressent? Evidemment, il ne faut pas attacher à cette tâche des surveillances serviles. Il y a des agences qui peuvent accomplir ce rôle policier beaucoup mieux que les enseignants.

Notre société doit être également garante d'une certaine stabilité autant chez les élèves que chez les enseignants. La crainte de l'inconnu au premier cycle doit être combattue par une école de dimension beaucoup plus restreinte; le déracinement des élèves contribue à créer l'anonymat; l'obligation de se spécialiser à un âge où on se cherche encore ne tient pas compte de la plus élémentaire des psychologies. On prend les jeunes pour beaucoup plus vieux qu'ils ne le sont. Au secondaire, ils profiteraient même d'une année supplémentaire.

Des correctifs en ce sens s'annoncent. Certains tiendront-ils compte aussi de la sécurité d'emploi chez les enseignants? Doivent-ils être les seules victimes de la dénatalité? Ce n'est pas en étant menacés chaque année de perdre leur poste qu'ils pourront fournir le meilleur d'eux-mêmes. Comme solution partielle au problème, il serait peut-être temps d'intégrer le réseau d'écoles privées au secteur public. On pourrait ainsi garantir plusieurs autres postes, car il faut savoir que ces écoles sont surpeuplées, ce qui nuit énormément à la qualité de l'enseignement. D'ailleurs il faudra bien un jour démythifier ce réseau.

Cette interprétation humaniste du conflit veut faire comprendre qu'il faut chercher la solution à ce malaise dans l'enseignement dans le respect des humains. La technique a avili l'homme, pourquoi ne lui rendrait-elle pas sa dignité? C'est évidemment trop demander. C'est pourquoi, sans être prophète, l'on peut prédire, à moins d'une dictature, encore beaucoup de ces grèves plus ou moins justifiées.

Paul-André PROULX
enseignant (CECM)
et parent

PROVINCIAL
RÉSULTATS TIRAGE DU 24 FÉVRIER 1980

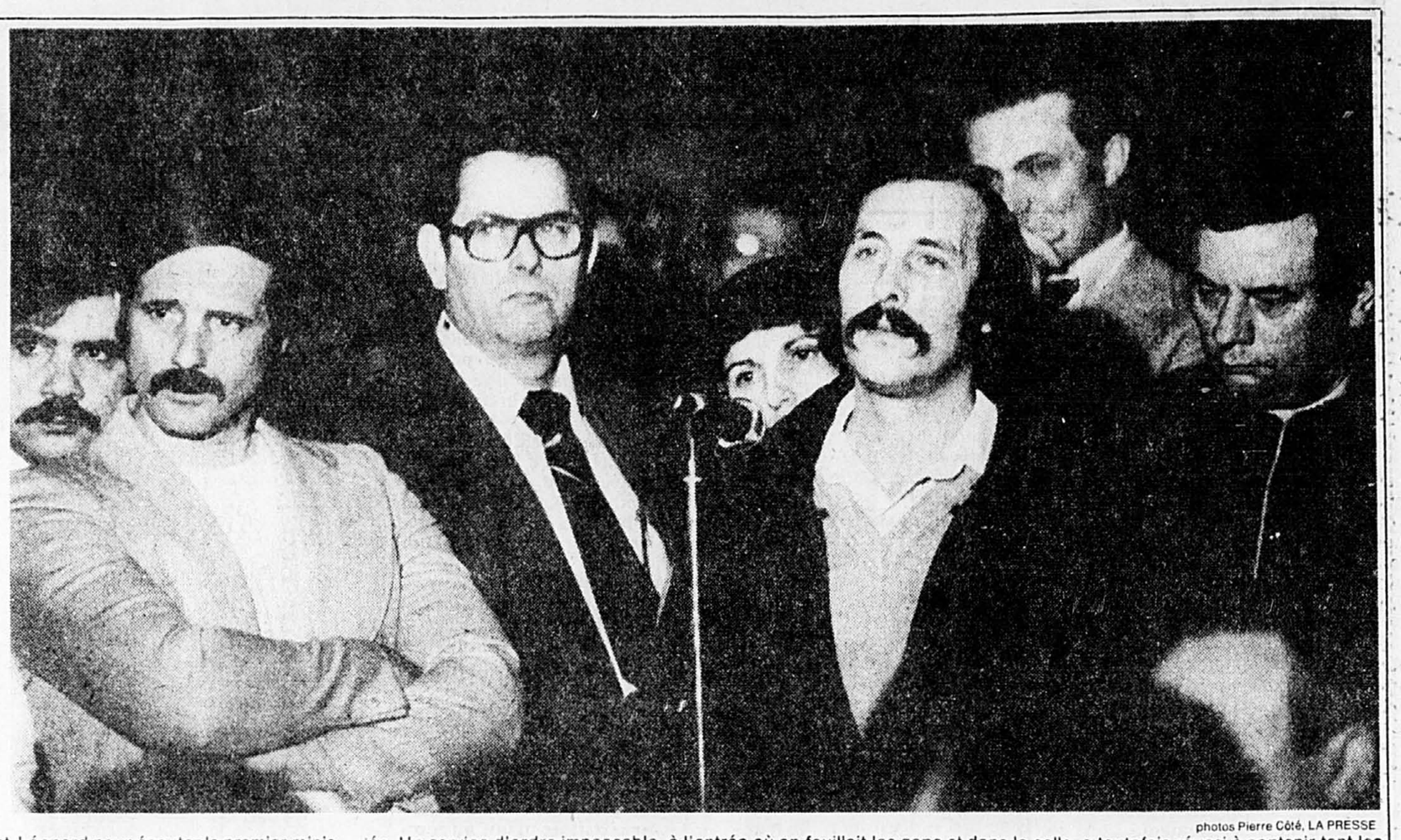
Les billets présentant dans une même série des numéros jumelés ou simples identiques aux numéros suivants gagnent:

1e série	$1 000 000	$250 000	$100 000	$100	$25	$25
VERT (A)	2398	2398	X	2398	X	X
ROUGE (B)	286	X	286	X	286	X
BLEU (C)	X	489	489	X	X	489
2e série	$1 000 000	$250 000	$100 000	$100	$25	$25
VERT (A)	2051	2051	X	2051	X	X
ROUGE (B)	659	X	659	X	659	X
BLEU (C)	X	035	035	X	X	035
3e série	$1 000 000	$250 000	$100 000	$100	$25	$25
VERT (A)	3010	3010	X	3010	X	X
ROUGE (B)	742	X	742	X	742	X
BLEU (C)	X	540	540	X	X	540

Pour tous détails, consulter les explications à la face du billet.

Les billets gagnants de $25 et $100 sont encaissables à toute succursale de la BN.





photos Pierre Côté, LA PRESSE

Une foule de plus de 1,000 personnes s'était entassée hier au buffet Rizzo à Saint-Léonard pour écouter le premier ministre Lévesque lancer «Bill 63 is out». Des centaines d'autres se sont cognées le nez sur la porte verrouillée dès l'arrivée de M. Lévesque. Par moment, on se serait cru en pleine crise linguistique de 1968 tant l'assistance était tapageuse, survoltée. Un service d'ordre impeccable, à l'entrée où on fouillait les gens et dans la salle, a toutefois réussi à contenir tant les partisans du oui que ceux du non.

Inutile de faire l'autruche, dit Lévesque aux Italiens

SUITE DE LA PAGE A 1

lons unir un peuple, le peuple québécois». Et en italien, il a risqué ces mots: «Italia fara da se y Quebec fara da se». (L'Italie se fera par elle-même...».

Livre beige: louvoyant

M. Lévesque a dit toutefois comprendre que l'Immigration fédérale accomplit mal sa besogne en n'informant pas les nouveaux immigrants, dont les Italiens, de la situation socio-politique du Canada et du Québec.

«Les Italiens qui viennent s'installer ici, après avoir subi chez eux leur part de difficultés de toutes sortes, développent une répugnance normale à l'égard de ce qui se passe chez nous.»

Mais cette certitude acquise (de privilégier l'anglais à l'école comme en affaires) n'est plus vraie. «L'évolution en a décidé autrement. Le Québec ne sera pas d'abord anglophone. Le Québec sera d'abord francophone.»

À ceux qui grognaient à ces mots, M. Lévesque a glissé: «Inutile de faire l'autruche. Un rapport indique que 90.5 p.c. des francophones et 75 p.c. des anglophones québécois considèrent la francisation du Québec comme un phénomène irréversible.»

Le conférencier, lui-même membre de l'opposition circonstancielle en 1968 lors du débat sur le bill 63, a ensuite dénoncé «la démagogie hypocrite» du Parti libéral.

«Un parti qui a voté pour le bill 63, qu'il a lui-même corrigé par le bill 22 en enlevant la liberté de choix, mais ce faisant, il a créé une classe de privilégiés avec le critère de la langue maternelle. Par exemple, les Australiens dont la langue nationale est l'anglais étaient privilégiés par rapport aux Italiens, aux Grecs, aux Portugais et autres.»

Le livre beige de M. Ryan, dit-il encore, est louvoyant, prend la forme de la couleuvre, est foncièrement démagogique. Ce document prône le rétablissement du critère de la langue maternelle, «mais il suit une route sinueuse, tortueuse».

«Ceux qui sont trop désossés dans leur dignité n'ont qu'à vivre avec leurs troubles et à se regarder dans le miroir», a alors lancé le premier ministre parmi les murmures de la salle.

Cependant, l'orateur a reçu une bonne ronde d'applaudissements en invitant l'auditoire à manifester, avec la collectivité québécoise, un «minimum vital de solidarité», abstraction faite de l'idéologie politique ou partisane.

Il a prévenu la salle de ne plus succomber devant la propagande de la peur, de cheminer un peu à l'exemple des Québécois qui dans l'ensemble ne se font plus impressionner par des coups de la Brinks ou par des départs comme celui de la Sun Life. Un oui au référendum, dit-il, ne vous compromet pas avec le Parti québécois. Ce n'est pas l'affaire d'un parti, mais l'avenir de tout un peuple.

Malgré tout, des intervenants ont encore évoqué le spectre du «séparatisme», ils ont toujours peur de perdre leurs allocations sociales, même leur maison. D'autres craignent «de geler dans notre coin», dans l'hypothèse où les autres provinces refusent de s'associer au Québec.

C'est à ce moment qu'un Italo-Québécois visiblement favorable au «oui» a demandé: «Comment pouvons-nous participer à la campagne référendaire?» Le premier ministre: «En informant précisément votre entourage des faits. Simplement des faits. Être informé, c'est être libre, être ignorant, c'est être esclave.»

À ces propos, une bonne centaine de participants lui ont accordé une bonne salve d'applaudissements. Sauf qu'une brève panne d'électricité d'environ 30 secondes a semé un peu d'émoi et a amené le service de sécurité du premier ministre à réagir vite, mais aucun incident n'est survenu.

NEW HAMPSHIRE

SUITE DE LA PAGE A 1

de Concord dans l'espoir de profiter à leur tour du phénomène New Hampshire pour mousser leurs campagnes.

Kennedy, Nixon, Johnson...

Historiquement le New Hampshire a défait plus d'un président. C'est là que John F. Kennedy fit sa première percée nationale en 1959, que Nixon se refit une virginité politique en 67, que Carter remporta sa première victoire et que Lyndon B. Johnson bien que gagnant contre McCarthy décida de démissionner sentant bien que l'électorat allait le rejeter. En outre c'est la victoire de McCarthy au New Hampshire qui convainquit Bob Kennedy de se lancer dans la course. Le même vote demain pourrait bien forcer Ted Kennedy à s'en retirer.

Les organisations démocrates et républicaines du New Hampshire ne sont plus comme auparavant des ailes mineures de leur parti. Les organisateurs locaux ont cédé leur place au cours des trois dernières semaines aux experts nationaux qui y militent depuis déjà plus de deux ans. C'est ainsi que George Bush y jouit de la meilleure organisation parce qu'il eut le flair de recruter il y a deux ans l'ex-gouverneur de l'Etat, M. Hugh Gregg, qui décima très vite les rangs des autres challengers, ceux de Howard Baker et Ronald Reagan en particulier.

Un revirement capital

Le vote de demain se dessinera sur une toile de fond peu commune dans l'histoire récente des Etats-Unis. Les électeurs voteront en songeant à la faiblesse militaire du pays, au poids des impôts fédéraux, aux qualités de leader des candidats et non plus en fonction seulement et d'abord de leurs problèmes régionaux. Il s'agit d'un revirement capital que relevaient récemment les observateurs White et Broder (deux vétérans des élections présidentielles) que le New Hampshire malgré une population peu représentative de l'électeur moyen américain n'en constitue pas moins un microcosme.

Mais venons-en aux prédictions. Deux sondages montrent Carter l'emportant aisément sur Ted Kennedy avec selon le second une majorité colossale. Si Kennedy perd en effet il est douteux qu'il puisse s'en remettre faute d'appui d'une part mais aussi et surtout par manque de fonds. Ses sources de financement se tariront rapidement si jamais il démontre dans sa propre cour qu'il ne peut se rallier l'appui de ses alliés naturels. En guise de défense Kennedy s'annonce comme le McCarthy de Carter, une tactique intéressante s'il en est certes mais dont le seul inconvénient est que M. Carter n'a rien d'un L.B.J.

Du côté républicain on imagine mal Bush ne l'emportant pas aisément sur Ronald Reagan malgré les appuis dont ce dernier jouit auprès, par exemple, de l'éditeur du Manchester Union Leader, M. William Loeb, un ultra-conservateur qui n'hésite pas ainsi à accuser Carter de sympathie communiste douteuse.

Dans le clan républicain Reagan risque donc sa peau, s'il perd lamentablement (ce que ne souhaite pas Bush), cela pourrait engendrer l'entrée en scène d'un candidat obscur qui à son tour capturera l'imagination populaire comme le fit Bush et avant lui son modèle politique Jimmy Carter.



Le ministre de Belleval parle de transport collectif aux propriétaires de taxis

par Yves LECLERC

Le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval, a demandé aux propriétaires de taxis montréalais «de s'interroger sur la vocation possible du taxi comme mode de transport semi-collectif ou collectif».

Il a également lancé un appel à la collaboration, parlant au banquet qui couronnait l'assemblée annuelle de la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal, laquelle venait (ironie du sort) d'amender sa constitution pour en éliminer les «ingérences» du ministre.

C'est d'ailleurs dans un climat de contestation et de discussion pour le moins vive que s'était déroulée la journée; au départ, un certain nombre de propriétaires s'étaient vu refuser l'entrée de l'assemblée parce qu'ils n'étaient «pas en ordre»: ils n'avaient payé qu'une partie de leur contribution à la Ligue, ayant versé le reste directement au gouvernement.

Plusieurs d'entre eux contestent le droit de la Ligue de percevoir $60 de cotisation par permis, alors qu'une lettre du ministre datée du 17 décembre n'autorise que $35. Mme Lise Brien, qui leur servait de porte-parole, a accusé les dirigeants du mouvement d'accrocs à la démocratie, et de vouloir à tout prix conserver leur contrôle sur la Ligue.

L'exécutif de cette dernière, en revanche, réplique qu'il ne s'agit là que d'un petit nombre de propriétaires de flottes qui veulent



Denis de Belleval

saboter tout effort qui favorise le propriétaire-artisan et le chauffeur contre la tyrannie des «gros» que sont les flottes et les sociétés de service (LaSaile, Diamond, etc.).

On sait que c'est là loin d'être un débat nouveau, à tel point que M. de Belleval lui-même a fait allusion dans son discours aux luttes pour le contrôle de la Ligue comme un des facteurs qui freinent le progrès de cette industrie.

Stagnation

Les deux autres grands problèmes de celle-ci, a poursuivi le ministre, sont la stagnation ou même la diminution de la demande pour les services de taxi traditionnels, ainsi que la pertinence parfois douteuse et le manque de suite dans les actions de l'Etat en ce domaine.

Le taxi, a-t-il dit, souffre de la compétition de l'automobile privée, de celle du transport en commun, et aussi d'une hausse trop rapide de ses tarifs sous le coup de l'inflation: «Au lieu de favoriser l'essor de l'industrie, on a davantage conçu les interventions dans le but de la protéger ou de la contrôler... alors que les autres modes bénéficiaient de forts investissements collectifs ou individuels».

C'est pourquoi il souhaite que, entre autres, au moyen du groupe d'études qu'il a lui-même créé en décembre dernier, l'industrie commence à explorer de nouvelles voies de développement qui pourraient lui être ouvertes.

Parmi celles-ci, il a cité «le transport à contrat, le transport des petits colis, le transport des personnes handicapées et le transport collectif ou semi-collectif», qui pourrait aller jusqu'au remplacement du transport public pendant les heures creuses.

Rappelant qu'il avait lui-même fait les premiers pas en invitant des représentants des propriétaires à siéger au groupe d'études, il a toutefois averti ceux-ci «que la collaboration mutuelle est indispensable», et qu'il existe «une volonté gouvernementale d'agir pour rationaliser l'industrie du taxi à Montréal... (en tenant compte) de l'ensemble de l'économie des transports et de l'intérêt public».

Menaces de chantage contre Ghotbzadeh

TORONTO (PC) — M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affairs étrangères, a déclaré avoir été menacé de chantage par deux personnes se faisant passer pour des journalistes canadiens.

Au cours d'une entrevue télévisée accordée à la chaîne anglaise de Radio-Canada, le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que ces maitres-chanteurs lui avaient affirmé avoir des preuves en leur possession selon lesquelles il aurait reçu un pot-de-vin pour avoir contribué à l'évasion d'Iran, le mois dernier, de six Américains.

Selon lui, les deux personnes, dont il n'a pas révélé l'identité, l'ont menacé de «révéler la nouvelle selon laquelle j'étais au courant de la présence des Américains à l'ambassade canadienne, et qu'ils étaient partis avec mon approbation et mon aide; pour cela, le gouvernement américain a versé $6 millions au gouvernement canadien qui vous a remis cette somme.»

M. Ghotbzadeh a qualifié de «ridicule» cette tentative de chantage, sans préciser toutefois si les «journalistes» en question avaient été arrêtés.

Interrogé cette fois par le réseau privé CTV, sur l'affaire des otages, le ministre iranien a soutenu que le Canada devrait attendre qu'une solution soit trouvée à cette crise, avant de rouvrir son ambassade.

SPGQ

RAPPEL

TOUS LES MEMBRES DU **SYNDICAT DE PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** SONT INVITÉS A SE PRONONCER SUR LES OFFRES PATRONALES ET SUR LES MOYENS DE PRESSION, AUX DATES ET LIEUX SUIVANTS:

MARDI 26

A 19h 30	Société Nationale de l'Est du Québec 75, boul. Arthur Buies Ouest, Rimouski
A 19h 30	Motel Lévesque, 171 rue Fraser, Salle Blondeau, Rivière-du-Loup
B 19h 30	Centre Administratif, 50, Boul. Harvey, Salle 2e étage, Jonquière
B 19h 30	Centre d'Achat Laflèche Salle de l'O.P.D.Q., Hauterive
B 19h 30	Hôtel Sept-Iles, 451 Arnaud, Salle Matamik, Sept-Iles
D 19h 30	Edifice de la CSN, salle Jacques Cartier 550 St-Georges, Trois-Rivières
E 19h30	Ministère de l'Agriculture 4260, Boul. Bourque, Rock-Forest
G 19h 30	Edifice Jos Montferrand, 17, rue Laurier Salle 6360, Hull
H 19h 30	Motel Henri 811 rue Murdoch, Noranda

MERCREDI 27

QUÉBEC

C-3, C-4, C-8 17h 00	Cinéma Capitol 972 St-Jean Carré d'Youville
C-2, C-7, C-10 19h30	Edifice C.S.N. 155, Boul. Charest est

MERCREDI 27

MONTRÉAL

F-1, F-5 17h 00	Hotel Méridien Salon B Complexe Desjardins
F-4 17h 00	Ministère de l'Éducation 600 Fullum, Cafétéria

JEUDI 28

QUÉBEC

C-1, C-9 17h 00	Edifice G 1050, Conroy Cafétéria
C-5, C-6 19h 30	Cinéma Capitol 972, St-Jean Carré d'Youville

MONTRÉAL

F-2 17h 00	Beergarden Salle Donna 20, Crémazie est
F-2 20h 00	Hôtel Lapointe ("La belle province") Salle St-Georges 255, rue Labelle, Saint-Jérôme
F-3 17h00	Hôtel Régence Hyatt Salon Régence C 777 Université, (Métro Victoria)
Toutes les sections Montréal 19h30	Hôtel Régence Hyatt Salon Régence C 777, Université (Métro Victoria)

* Selon l'exécutif, le conseil syndical et l'assemblée des délégués syndicaux.

Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec

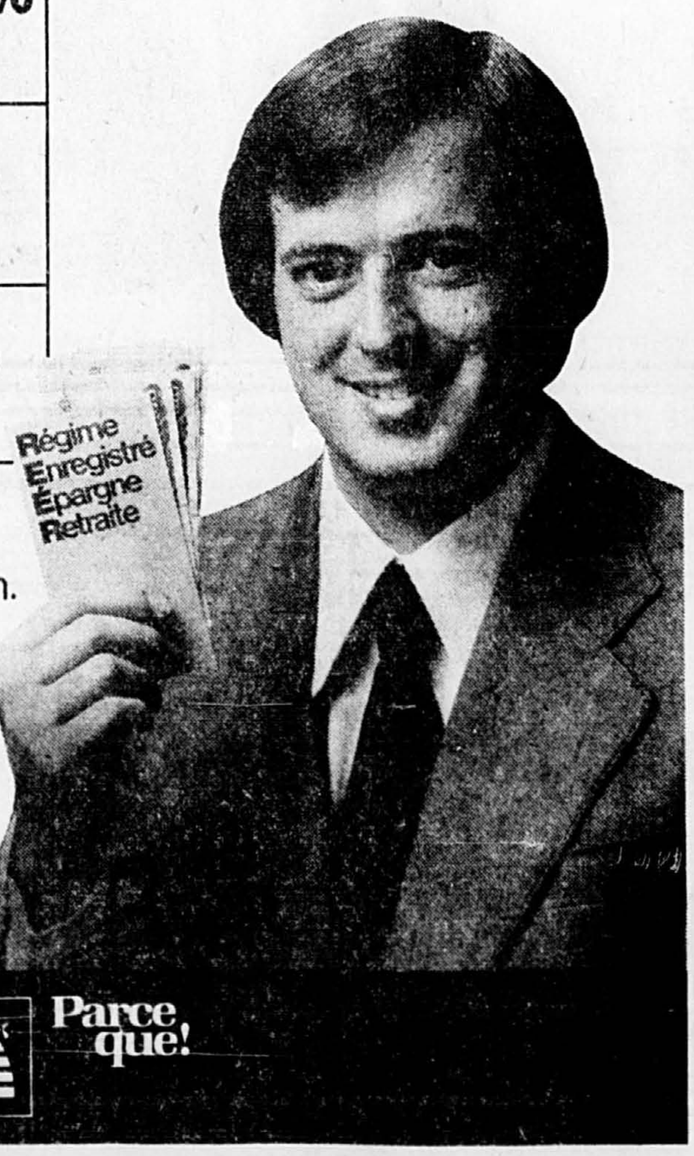
UNE OFFRE QUE VOUS NE POUVEZ VOUS REFUSER!

un **REÉR** de la Banque d'Épargne

Régime d'épargne variable **12 1/4%**
- aucun dépôt minimum
- taux variable à tous les mois
- intérêt crédité biannuellement

Régime d'épargne à terme **12%**
- taux fixe pour 1 an
- intérêt crédité à l'échéance
- dépôt minimum de $1,000

Régime d'épargne fixe **12%**
- taux fixe pour trois ans
- intérêt crédité annuellement
- dépôt minimum de $500



Aucuns frais d'adhésion.
Aucuns frais d'administration.

LA BANQUE D'ÉPARGNE Parce que!

Sears

Le saviez-vous?

Nous entretenons ce que nous vendons...

Réparation et mise au point de tous les appareils tels que télécouleurs, téléviseurs noir et blanc, systèmes de son, téléviseurs-stéréos combinés, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses et sécheuses automatiques, lave-vaisselle, cuisinières électriques, etc. Travail effectué par des techniciens compétents! Vous pouvez vous procurer les pièces à notre département des pièces.

Pour tous renseignements, composez:

service, 333-5740
pièces, 333-5655
St-Jérôme: 432-2110
poste 205



SIMPSONS SEARS

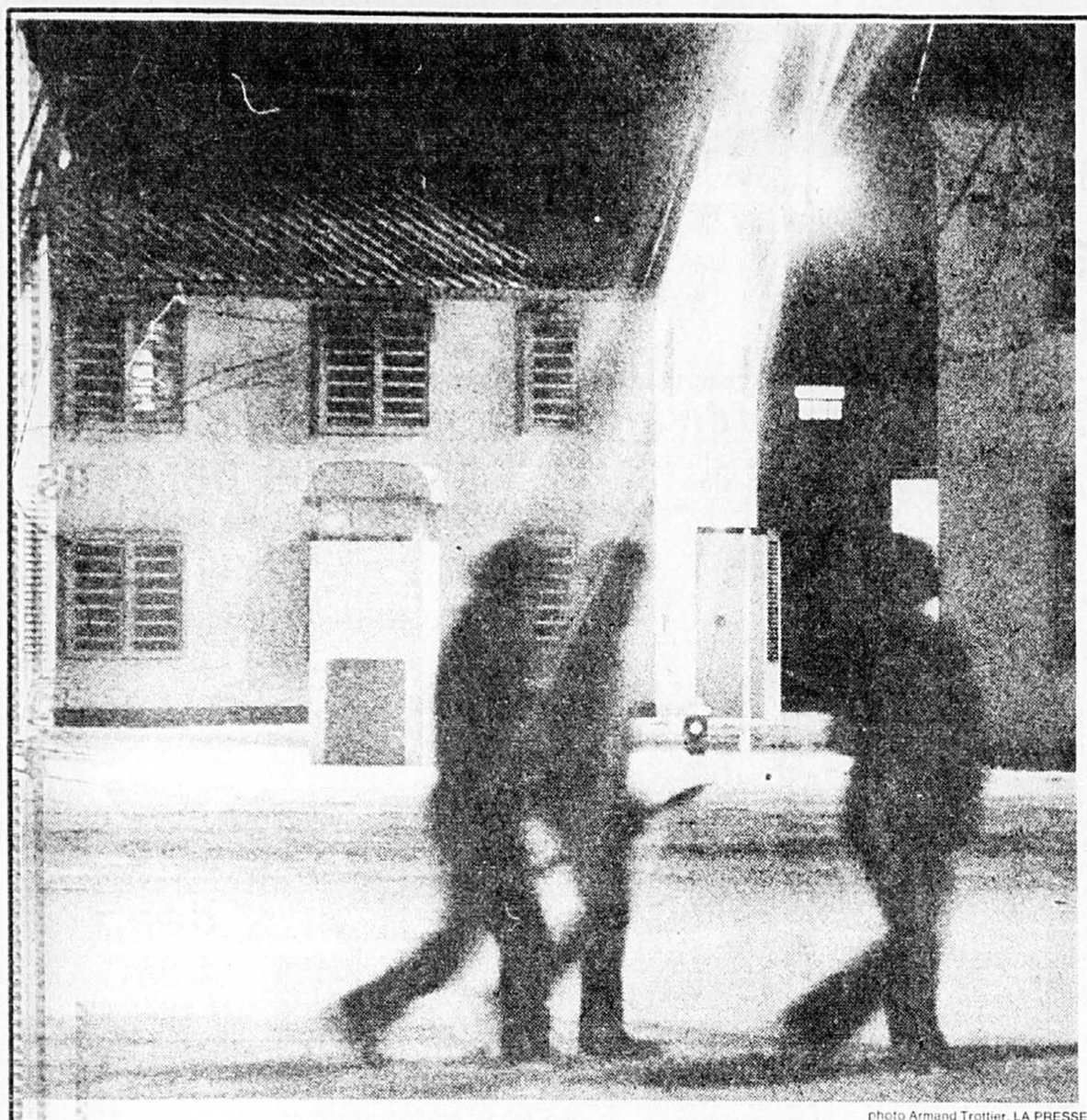


photo Armand Trottier, LA PRESSE

C'est dans le pavillon KL de Saint-Vincent-de-Paul que trois agents ont été ligotés par autant de mutins, cinq minutes avant l'ouverture du festival d'hiver.

Les otages relâchés huit heures plus tard

SUITE DE LA PAGE A 1

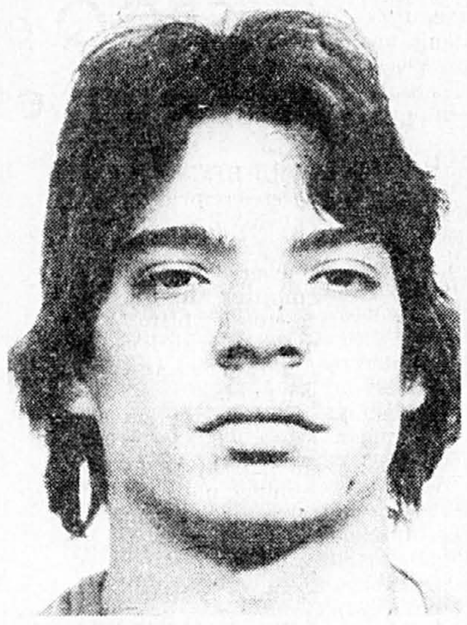
C'est le photographe de LA PRESSE qui, le premier, a été informé de cette prise d'otages. Au moment même où il montrait patte blanche à l'entrée du pénitencier, dans l'intention d'assister au festival, on l'a alors prié de quitter les lieux. L'événement venait tout juste de se produire.

Gilles Racicot, apparemment le leader des mutins, doit purger une peine de cinq ans, tandis que les deux autres ont chacun trois ans à faire.

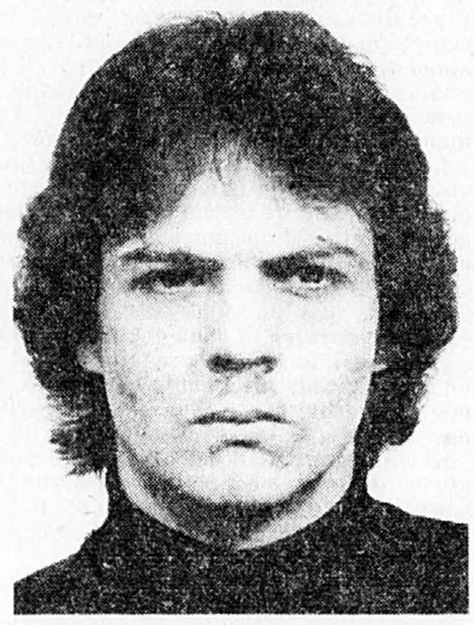
Selon une version non confirmée par le directeur de l'établissement, M. Marc-André Lafleur, les mutins auraient profité de la fermeture des lumières, avant le spectacle, pour s'emparer des trois agents.

Cette prise ressemble en plusieurs points à celle qui a duré une soixantaine d'heures la semaine dernière au Centre régional de réception de Sainte-Anne-des-Plaines.

Les gardiens Wilbrod Delisle et Léon Rivard étaient relâchés mercredi matin et leurs ravisseurs, Claude Charbonneau et Claude Montreuil, étaient par la suite transférés précisément à Saint-Vincent-de-Paul.



Richard Coulombe, 20 ans



Gilles Racicot, 21 ans, leader du groupe

Cognac: nouveau sommet en 1979

par Pierre BELLEMARE

«Un cognac pour digestif?» «Certainement!»... et c'est ainsi que les ventes de ce savoureux alcool en 1979 ont atteint un nouveau sommet avec un chiffre global de 152 millions de bouteilles acheminées à travers le monde.

Mais le marché canadien a légèrement assombri le ciel charentais (région française seule productrice de cognac au monde), car il a été le seul à connaître une régression... principalement à cause du Québec.

En raison précisément de la grève de la Société des alcools du Québec, qui a provoqué une chute de 40 pour cent des ventes de cognac dans la province. Le nombre de bouteilles vendues au Québec est passé de 2.6 millions en 1978 à 1.5 million l'an dernier.

Pas étonnant, donc, de constater une diminution de 28 p.c. sur le marché canadien en 1979, puisque les consommateurs québécois absorbent environ les trois quarts de tout le cognac distribué au pays.

Ces statistiques, obtenues du Bureau national du coganc, indiquent aussi que depuis la fin de la guerre 39-45, les ventes totales ont plus que quintuplé, se situant aux alenours de 28 millions de bouteilles en 1949.

Angleterre: médaille d'or

Le pays qui irait chercher la médaille d'or dans cette «discipline» est certes l'Angleterre qui, au niveau de la consommation directe, dépasse la France avec un stock de 20.5 millions de bouteilles par rapport à 17.2 millions chez nos «petits cousins». Sauf que la France utilise également 13.8 millions de bouteilles pour la fabrication du pineau, pour arroser les fruits... autre façon de consommer le cognac.

Après l'Angleterre, suivent de près les États-Unis (20.3 millions de bouteilles en 1979) qui ont ainsi réalisé un bond spectaculaire de 27 p.c. par rapport à 1978, année qui elle-même concrétisait une hausse encore plus spectaculaire de 66 p.c. sur 1977.

En 1980, l'Oncle Sam vise la tête du peloton...

Et vient ensuite l'Allemagne avec 11.— millions de bouteilles, représentant une hausse de 10 p.c., sans oublier toutefois le phénomène Hong-Kong (8.6 millions de bouteilles), dont le marché a doublé en trois ans.

Pour l'économie française, les ventes de 1979 rapportent près de $1 milliard (can.), une hausse de 24 p.c. en terme d'argent, succès qui étonne les artisans charentais, compte tenu de la conjoncture internationale actuelle qui bouleverse les économies et favorise les tendances au protectionnisme.



téléphoto UPI

Bambi Lin Finney

Congédiée de l'armée pour avoir posé à moitié nue

WASHINGTON (AFP) — Le sergent Bambi Lin Finney, 22 ans, du corps des marines de l'armée américaine, a été mise à pied pour avoir posé à moitié nue pour le magazine *Playboy*, a révélé samedi le *Washington Star*.

Parmi sept jeunes femmes militaires ayant posé vêtues seulement de blouses transparentes, le sergent Finney est la seule sanctionnée. Elle est également la seule à avoir posé se dévêtant de son uniforme militaire, ce que semble lui reprocher le Pentagone.

Les photos incriminées doivent paraitre dans le numéro d'avril du magazine *Playboy*, alors que les Américains s'interrogent de plus en plus sur la condition de la femme soldat. Le président Carter a en effet demandé récemment le recensement des femmes pour une éventuelle conscription.

Le sergent Bambi Lin Finney était chargé de l'entretien des téléscripteurs à la base de Twentynine Palms, en Californie, près de Los Angeles.

BREF

«Jour de salutation au Canada»

Le gouverneur Richard Snelling, du Vermont, a déclaré ce lundi «jour de salutation au Canada», à la suite de l'aide fournie par Ottawa à six diplomates américains en Iran.

À l'édifice de la National Life Insurance, le lieutenant-gouverneur Madeleine Kunin participera à la levée des drapeaux canadien et américain.

Le président de la National Life, Richard Fricke, a précisé que les deux drapeaux flotteraient sur l'édifice pendant 30 jours ou jusqu'à ce que les otages de l'ambassade des Etats-Unis a Téhéran soient libérés.

Lorsque l'ambassade des Etats-Unis a été prise d'assaut par des étudiants iraniens en novembre, six diplomates avaient réussi à s'échapper et à se réfugier à l'ambassade du Canada. C'est l'intervention des diplomates canadiens qui leur a permis de s'échapper d'Iran, le mois dernier.

religion

Missionnaires assassinés

Selon des sources religieuses, trois missionnaires ont été assassinés au cours de ces derniers jours en Afrique. Le père Blanc canadien Wilfrid Lépine a été tué il y a quelques jours d'un coup de fusil à Kampala (Ouganda) par des inconnus qui ont volé sa voiture. Agé de 57 ans, le religieux était originaire du diocèse de Joliette, au Québec. Mardi dernier, le missionnaire suisse Kilian Kuesser, de l'ordre des Pères de Bethléem, a été tué près de Fort Victoria (Rhodésie) par des voleurs armés de baïonnettes. Un missionnaire belge, le Père Arnold Knevels, a été tué mercredi dernier à Muyange, au Burundi, où il vivait depuis 43 ans.

Les Apôtres de l'Amour infini en échec

La Cour suprême de Colombie-Britannique a interdit aux Apôtres de l'Amour infini de poursuivre la construction d'un monastère près de Duncan, car ces derniers ont commencé leurs travaux avant d'en avoir obtenu la permission du district et sans tenir compte des règlements du zonage agricole. Les Apôtres ont déclaré aux fonctionnaires qui leur avaient recommandé d'attendre avant de commencer les travaux, qu'ils ne recevaient d'ordre que de leur pape à Montréal.

faits divers

Accusé de quatre hold-up

Un Québécois a été accusé à Hamilton d'avoir commis quatre vols de banque dont certains remontent au mois de novembre dernier. Il s'agit de Pierre Lorenzo Normandeau, 43 ans, des Iles-de-la-Madeleine. Il aurait volé $5,623 à la Banque royale du Canada, $1,885 à la Banque de Montréal, $6,225 à la Banque de la Nouvelle-Ecosse et $786 à la Banque impériale de commerce.



photo AP

Première «tueuse à gages»?

Blanche Wright, une jeune femme de 21 ans, arrêtée jeudi à New York, serait la première femme «tueur à gages» que les deux policiers ont eu mission de capturer. Elle est accusée d'avoir tué 4 hommes et 2 femmes et a reconnu avoir commis deux autres meurtres. Mlle Wright travaillait en collaboration avec un des tueurs les plus audacieux de New York, un certain Robert Young. Le dernier «contrat» aurait rapporté $10,000 à la criminelle.

350 kg de hasch saisis

La police d'Amsterdam a découvert 350 kilos de hachisch, a annoncé son porte-parole. La drogue avait été cachée dans les pneus d'un camion syrien qui se trouvait dans un garage de la capitale néerlandaise. Deux Syriens et deux Néerlandais, occupés à changer les pneus du véhicule au moment de l'intervention policière, ont été arrêtés. Par ailleurs, l'administration chargée de la lutte contre l'alcoolisme et la drogue dans la ville de Maastricht, dans le sud des Pays-Bas, a annoncé que onze personnes étaient mortes ef deux semaines après avoir absorbé de l'héroïne turque vendue récemment au Limbourg néerlandais.

L'odeur de l'argent

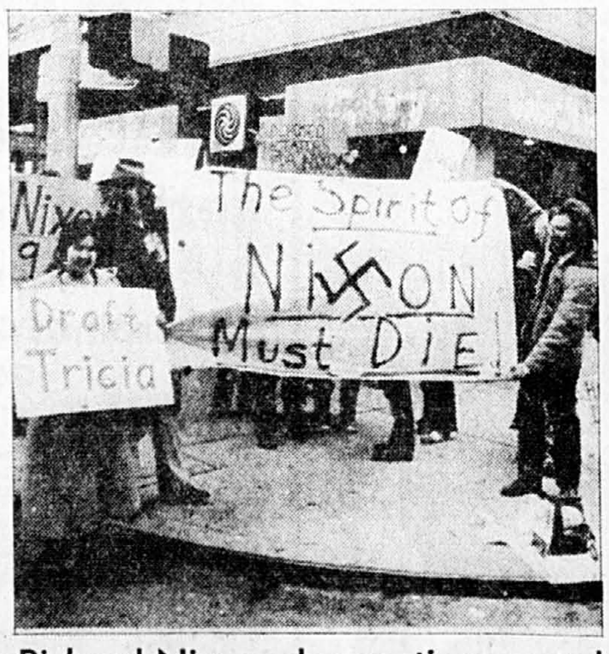
Un magistrat londonien a estimé que les méthodes d'un recouvreur de dettes, M. Andrew Smullian, étaient nauséabondes. Il y avait de quoi. Smullian, 20 ans, travaillait à ses heures, et avec une méthode bien à lui, pour une société de contentieux, la London Mahattan Debt Collecting. Pour amener les sociétés débitrices de ses clients à s'acquitter, il arrivait dans les bureaux vêtu en clochard. Il avait eu soin, au préalable, de frotter le tissu de son manteau en haillons, attaché à l'aide d'une ficelle, avec de vieux fromages, des oeufs pourris et du poisson très avancé. Le recouvreur de dettes refusait alors de quitter les lieux tant que le débiteur n'avait pas payé.

Smullian, qui opérait de cette manière depuis près d'un an, fut finalement arrêté par la police, appelée d'urgence par le directeur d'un magasin de cigares de Picaddily Circus, où l'odeur venait de faire fuir trois clients.

politique

Le Manitoba s'endette

Les dettes contractées par la province du Manitoba vont en s'accroissant en dépit de l'augmentation des paiements de péréquation fédéraux. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Finances de la province, M. Don Craik, en précisant que la dette per capita était actuellement de $3,968, ce qui constitue une augmentation de $277 sur l'an dernier. Par contre, on s'attend à ce que le déficit pour l'exercice financier 1979-80 soit de près de $50 millions inférieur à ce que l'on avait anticipé: les estimations budgétaires avaient prédit en mai dernier un déficit de $122.6 millions, mais l'accroissement des paiements de péréquation va permettre de ramener ces chiffres à $73.3 millions.





photos UPI

Richard Nixon: des partisans et des détracteurs

Tout au long de sa carrière, M. Richard M. Nixon a eu des partisans et des détracteurs. Même s'il s'est retiré officiellement de la politique active de puis quelques années, ses déplacements n'en continuent pas moins de diviser les populations en deux camps. C'est ce qui est arrivé samedi à New York devant la maison où le couple Nixon a déménagé dernièrement. Entre les deux groupes, il y avait une escouade de policiers.

Proposition du frère du député de Bané

Déclarer le Labrador circonspription québécoise

par Pierre BELLEMARE

M. Paul de Bané, frère du député fédéral de Matapédia-Matane, M. Pierre de Bané, a soulevé l'épineuse question (interminable!) du Labrador devant la Commission de la représentation électorale du Québec.

De passage à LA PRESSE samedi, ce citoyen de Grondines, petite municipalité située presqu'à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières, est allé demander aux membres de la Commission de «déclarer unilatéralement le Labrador comme nouvelle circonscription nordique québécoise».

M. de Bané a essentiellement fondé son témoignage sur des extraits d'un discours prononcé à la Chambre des Communes en février 1948 par M. Frédéric Dorion, ex-juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

En 1898 et en 1912, le parlement canadien adoptait des lois portant sur l'agrandissement territorial du Québec et, à cette époque, le gouvernement impérial britannique, qui aurait alors pu opposer son veto, n'en a rien fait.

Or, M. de Bané suggère à la Commission de se baser sur ces lois pour inclure le Labrador dans le nouveau découpage électoral québécois.

C'est ainsi que le témoin s'appuie sur le discours de M. Dorion: «Ces deux lois (1898 et 1912) n'ayant jamais été l'objet d'une déclaration de nullité, il s'ensuit qu'elles conservent toute leur vigueur».

M. Dorion ajoutait même que le silence de la Grande-Britannique pourrait être une «confirmation tacite» de la validité de ces lois.

M. de Bané a d'ailleurs observé qu'il avait reçu «un très bon accueil» du président de la Commission, M. Jean-Luc Lemieux, qui incidemment accélère le processus des auditions en vue de pouvoir respecter le délai de ses travaux.

Mise sur pied le 10 janvier dernier, cette Commission chargée de réviser les limites des circonscriptions électorales doit faire rapport à l'Assemblée nationale le 31 mars prochain.

Mais de l'avis du gouvernement, ce délai du 31 mars comprendrait la tenue du débat à l'Assemblée nationale et, dans cette hypothèse, M. Lemieux et ses collègues auraient à remettre leur rapport cinq jours plus tôt.

M. Lemieux, qui considère déjà le délai actuel «très court», a demandé un avis juridique sur l'interprétation de la Loi 10 pour clarifier la situation.

Réseau d'alcool frelaté

Des accusations de vente et fabrication d'alcool frelaté, et possiblement de possession de drogue, doivent être portées aujourd'hui par la Gendarmerie royale du Canada contre huit personnes, dont trois à Montréal.

Un total de 13 perquisitions ont été effectuées la semaine dernière dans la périphérie de Montréal, notamment à Longueuil, LaSalle, Ville-Émard et Ahuntsic. On a également saisi un camion et cinq automobiles.

L'enquête était menée depuis novembre 1979 par le sergent Bouffard, de la police fédérale, qui a démantelé le plus important réseau de cet organisation à Ville-Émard, où 300 gallons de boisson frelatée et un peu de haschish ont été découverts.

Plusieurs pannes sur l'île

Plusieurs milliers d'abonnés de l'Hydro-Québec ont été incommodés, hier, par des pannes d'électricité qui, a-t-on dit, devaient toutes êtres réparées au cours de la soirée.

Tôt dimanche, des citoyens de LaSalle, Anjou et Saint-Léonard ont été privés d'électricité en raison de l'explosion d'un transformateur. À l'heure du midi, c'était au tour d'un groupe de citoyens de Kirkland et de Pointe-Claire d'être privés de courant, cette fois-ci à cause des conditions atmosphériques.

Généralement, ces pannes étaient de courte durée et elles n'ont pas non plus épargné certains abonnés montréalais, principalement en raison de la neige fondante qui surchargeait les fils électriques.

Mascouche: les propriétaires veulent contester une hausse de salaire de leurs édiles

par Francine OSBORNE

Même si la Ligue des propriétaires de Mascouche a invité la population à tenter de faire annuler, aujourd'hui et demain, l'augmentation de 250 p. cent que se sont votée le maire et les conseillers municipaux, le maire Gilles Forest est confiant que ses adversaires n'obtiendront pas le nombre de signatures requis par la loi.

La ligue a en effet demandé aux citoyens qui ne sont pas d'accord avec une telle hausse de traitement de se présenter à l'hôtel de ville de Mascouche aujourd'hui et demain, entre 9h. et 19h. Mascouche compte quelque 20,000 citoyens et pour obtenir une annulation d'un règlement municipal, il faut 500 signatures. Si le nombre requis de contribuables manifeste son opposition, le conseil municipal peut également aller en référendum sur la question.

Le maire, M. Forest, a expliqué à LA PRESSE qu'une telle augmentation était nécessaire parce qu'il était devenu maire à plein temps. M. Forest, qui dirige les affaires de la municipalité depuis 1965, s'acquittait de cette tâche le soir, à temps partiel, jusqu'à cette année, lorsque la Loi des cités et villes a été amendée.

Par conséquent, il demande que son salaire, jusqu'à présent de $8,748, passe à $25,000. M. Forest est un cultivateur et il a vendu ses animaux récemment pour s'acquitter de ses fonctions municipales à temps plein.

Quant au président de la Ligue des propriétaires, Michel Descôteaux, il estime que le salaire du maire devrait être de l'ordre de ce qui est prévu dans la nouvelle loi, c'est-à-dire environ $17,000.

Quant aux conseillers municipaux, leur salaire passerait de $2,800 à $8,000. Le maire Forest a expliqué que cette hausse, d'environ 250 p. cent elle aussi, ne visait pas à compenser une charge accrue de travail, mais à donner aux conseillers municipaux au moins le salaire minimum pour ce qu'ils accomplissent.

M. Forest se dit confiant qu'il ne se trouvera pas 500 contribuables pour s'opposer à une telle hausse. Selon lui, la Ligue des propriétaires de Mascouche ne compte que quelques membres, qui se sont associés aux policiers de la ville, actuellement en négociation. Le maire estime qu'on a voulu soulever l'indignation face à l'augmentation des édiles municipaux, en la comparant à la demande de 18 p. cent présentée par les policiers.

Quant à M. Descôteaux, il soutient que son association, fondée il y a deux mois, compte 156 membres.

Le maire Forest souligne également que la hausse de traitement du maire et des ses conseillers ne se traduira pas par une augmentation de taxes, car elle sera compensée par des économies réalisées dans d'autres services.

Le SPGQ est appelé à rejeter les offres

QUÉBEC (PC) — Les 8,000 membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec seront appelés, à compter de mardi, à rejeter les offres patronales et à ratifier le plan d'action de leur conseil syndical.

Cette décision a été adoptée par les délégués du SPGQ lors d'une assemblée qui s'est déroulée samedi, à Québec.

Le plan d'action prévoit deux journées d'arrêt de travail d'ici le 15 mars, ainsi que divers moyens de pression.

L'assemblée des délégués se réunira de nouveau le 15 mars pour évaluer la progression des négociations.

Les résultats des votes des différentes sections de la province devraient être connus au plus tard vendredi.

Réunis en assemblée générale à Trois-Rivières, samedi, les sténographes judiciaires du gouvernement québécois ont décidé, de leur côté, de mettre en branle plusieurs moyens de pression qui pourraient éventuellement paralyser l'appareil de la justice.

Sans contrat de travail depuis 20 mois, ils tenteront ainsi de hâter la signature de leur convention collective.

Le porte-parole des sténographes, M. Gaétan Lafontaine, n'a pas voulu préciser le type d'action qui sera mené par son syndicat.

Cieslik: deux suspects arrêtés

À la suite du meurtre de Stephane Cieslik, 19 ans, survenu dans la nuit de samedi à Saint-Janvier de Mirabel, la police détient deux suspects sous mandat du coroner, à la prison de Saint-Jérôme. Les suspects sont Martin Michaud, 19 ans, de Saint-Janvier, et Marcel Bonin, 19 ans, de Blainville.

Les deux individus doivent comparaître aujourd'hui à Saint-Jérôme devant le coroner Laniel. La victime aurait succombé à un coup de couteau dans le coeur.

PROFITEZ DE NOUS CETTE SEMAINE NOUS OFFRONS DAVANTAGE

$6.495

OBTENEZ PLUS POUR VOS DOLLARS

AMC Concord

CONCORD DL, 2 portes
4 cylindres, automatique, servodirection, servofrein, dégivreur électrique.
Stock 192



Financement bancaire
Plan de protection de l'acheteur (36 mois, 60,000 km). Division voitures usagées 272-7761/272-8364

2619 boul. ROSEMONT, 721-4941

poitras

Jeep AMC

Tout comme des vacances



- Programme personnel
- Évaluation de condition physique
- Programme de diète
- Bains Jacuzzi
- Sauna
- Piscine tropicale
- Classes d'exercices en groupe
- Chambres eucalyptus
- Chambre solaire
- Piste intérieure de jogging
- Bains turcs

Si disponible

VIC TANNY VOUS GARDE EN FORME DEPUIS 20 ANS DÉJÀ!

VIC TANNY

CHARGEX VISA

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure..... 866-3992
Longueuil, Place Desormeaux..... 651-7770
Centre commercial Rockland..... 341-3810
Chomedey, 1278, boul. Labelle.... 687-1916
Montréal-Nord, Place Bourassa.... 326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc. 482-7415
Ville LaSalle, Place Newman..... 366-8080
Mail West Island..... 683-2130

À QUÉBEC:
2965, 1ère avenue, Limoilou..... 626-6216
Plaza Laval, Sainte-Foy..... 659-1775

900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA



Jacques Proulx

l'Equipe no 1 du matin

vous attend demain de 6h00 à 9h15

Tous les matins, du lundi au vendredi, l'équipe la plus professionnelle fait des prouesses pour vous servir.



Jacques Morency, information



Yves Létourneau, sports



Richard Legault, météo



Manon Lépine, circulation



Tex, insolences



Marc Blondeau, information



Michel Viens, information

CKAC RADIO 73 au cadran

La voix officielle des Expos!

Cours de

PSYCHOLOGIE
Le développement de la personne

L'ENFANCE

4-L'enfant de 6 à 12 ans

Pour mieux se souvenir

Nous proposons la démarche suivante qui consiste à :

1. Répondre au test précédé du titre « **Le saviez-vous** ? » avant de lire le texte.
2. Lire attentivement le texte de la leçon.
3. Faire les exercices qui apparaissent à la fin sans vous référer au texte déjà lu.
4. Noter les points obtenus sur la fiche personnelle destinée à cet effet et présentée sous la rubrique : « **Compilez vos résultats** ».

Le saviez-vous ?

Ce test sert d'entrée en matière et veut piquer votre curiosité tout en vous permettant de situer vos connaissances actuelles sur le sujet qui sera traité dans la leçon.

Voici le test de la présente leçon.

Décodez le message

Le code

Pour décoder le message, il faut remplacer chaque lettre par la 3e lettre qui la précède normalement dans l'alphabet. Exemple : « d » dans le message codé devient « a » dans le message décodé.

Message codé

OD SHULRGH GH ODWHGFH UHSDUWLH DSSURALPDWLYHPHQW HQWUH VLA HW GRXCH DQV HVW XQH SHULRGH G'DVVLPLODWLRQ WUDQTXLLOH HW G'DGDSWDWLRQ D VD UHDOLWH.

Message décodé (Inscrire la réponse ici)

Signification

Le message décodé traduit l'idée maîtresse à retenir quant à cette période du développement de l'enfant entre six et douze ans.

Corrigé du test

Message décodé

La période de latence répartie approximativement entre six et douze ans est une période d'assimilation tranquillle et d'adaptation à la réalité.

Si vous avez décodé parfaitement le message, accordez-vous dix points. Enlevez-vous un point par erreur.

Total : /10

Avant-propos

La « période de latence », allant de 6-7 ans à 11-12 ans, « est une période d'assimilation tranquille et d'adaptation à la réalité (Reymond-Rivier, p. 117) ». Elle correspond, dans notre société, aux années passées à l'école élémentaire.

Nous tenterons dans ce texte de retracer brièvement quelle peut être la vie de l'enfant durant ces années en fonction de ses besoins et de ses acquisitions sur les plans affectif, intellectuel, social et physique.

Le premier départ nécessaire

I – Le développement affectif

A) L'importance d'une capacité d'indépendance

L'enfant de cinq et six ans doit être suffisamment indépendant de sa famille pour aborder l'école. Les besoins, les buts, les idées et les habiletés de l'enfant changent lorsqu'il grandit. Si l'enfant n'a pas atteint une certaine maturité, il risque d'être rejeté par les autres enfants et d'éprouver des difficultés d'adaptation voire même d'apprentissage.

Cette capacité d'une certaine indépendance est primordiale.

L'enfant apprend de plus en plus à se fier à ses propres capacités et ressources pour évoluer, quoiqu'il garde le désir d'être supporté quand il fait face à des situations et à des tâches nouvelles. Il s'assurera de cette aide en renforçant ou en créant des liens avec des personnes, adultes ou amis de son âge qui peuvent l'aider.

Le degré du besoin de dépendance et la capacité d'autonomie sont reliés de près à l'éducation donnée par les parents. Si les parents récompensent l'enfant lorsqu'il « se débrouille bien », il continuera à essayer de faire des choses par lui-même. Cependant, cette tâche n'est pas facile ni pour l'enfant, ni pour les parents. Parfois l'enfant est considéré comme assez grand pour effectuer certaines tâches et comme trop jeune pour en effectuer d'autres.

B) L'utilisation de l'énergie libérée dans diverses tâches d'apprentissage

Au début de la « période de latence », les énergies qui étaient utilisées pour résoudre l'« idylle » familiale peuvent maintenant, si tout va bien, se libérer et être utilisées pour réaliser d'autres tâches d'apprentissage rencontrées par l'enfant.

Ces principales tâches sont : a) l'apprentissage intellectuel; b) la socialisation; c) la maîtrise de son corps.

Il aime joindre l'agréable à l'utile

II – Le développement intellectuel

A) L'acquisition de l'autonomie intellectuelle

L'assimilation et l'adaptation à la réalité se font progressivement et l'enfant est assisté dans cette tâche par l'arrivée de la pensée logique.

On se souvient qu'entre deux et six ans, l'enfant est tout centré sur lui-même, se laisse tromper par les apparences et relie entre eux les situations et les événements de façon arbitraire. Il croit que ses parents ont un pouvoir illimité sur tout ce qui se passe autour de lui. Il prête vie à tout : son ourson de peluche, le vent, les fleurs. Pour lui, le réel et l'imaginaire se confondent. Sa pensée est très subjective.

Vers l'âge de six ans, cependant, l'enfant devient capable de tenir compte de plusieurs aspects d'une situation ou d'un problème et de rattacher de façon logique les effets aux causes. Il peut corriger par le raisonnement les illusions dues à sa perception.

C'est le début de l'autonomie sur le plan intellectuel.

B) L'acquisition de nouvelles capacités intellectuelles

Dû à la structure de sa pensée qui évolue, l'enfant de 6-7 ans développe de nouvelles capacités. Il peut se représenter mentalement une série d'actions, ce qui l'habilite à effectuer des opérations mentales.

Certains problèmes qui lui sont présentés impliquent également que l'enfant puisse tenir compte de différents moments d'une expérience concrète et qu'il soit en mesure d'établir des liens entre eux, même s'il lui faut reconstituer la situation dans le sens inverse. Un exemple peut illustrer ce qui vient d'être décrit.

On présente à l'enfant deux vases (A et B) de même forme, c'est-à-dire de même largeur et de même hauteur. Ces vases contiennent exactement la même quantité d'eau. L'eau du vase B est versée dans un vase C plus long et moins large pendant que le vase A est gardé comme vase-témoin.

L'enfant de 6-7 ans, contrairement à l'enfant plus jeune, conclut que même si les contenants B et C n'ont pas la même forme et que dans le vase allongé (C) le niveau de l'eau est plus élevé, la quantité d'eau demeure identique dans les deux vases.

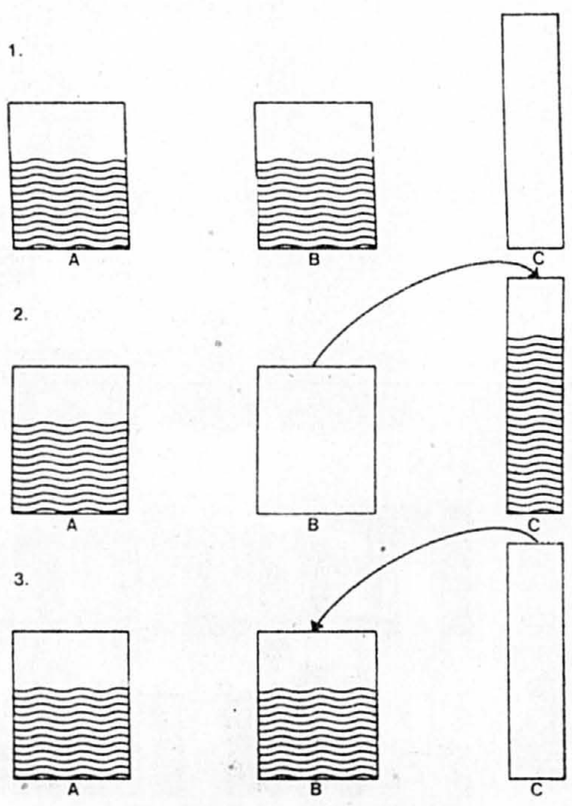
Il peut effectuer un va-et-vient mental lui permettant de tenir compte de plusieurs points de vue à la fois et de les mettre en relation : il considère le niveau de l'eau dans le vase A et celui du vase C et les met en relation avec la largeur et la hauteur respectives des deux vases.

L'enfant de cet âge est donc capable de réversibilité mentale. Pour conclure qu'il y a la même quantité d'eau dans A et dans C, il se base sur l'idée que si l'on remet l'eau contenue dans C dans le vase B, il obtiendra le même niveau d'eau qu'en A.

Si l'on présente à un enfant de cinq ans une poignée de billes dont sept sont vertes et trois sont bleues et qu'on lui demande : « Y a-t-il plus de billes vertes que de billes bleues ? », il est probable que l'enfant répondra : « Il y a plus de billes vertes. » L'enfant de 6-7 ans connaîtrait la bonne réponse car il peut penser à la fois sur le tout et sur ses parties. Il sera aussi capable d'ordonner des objets selon leur grandeur ou leur pesanteur.

Quoique limitées à des opérations effectuées à partir du concret et du réel dont il ne peut généraliser les résultats, ces nouvelles capacités donnent plus de cohérence à la pensée de l'enfant.

Illustration de l'expérience du transvasement des liquides



C) La socialisation de la pensée et l'école

Plus objectif, il est maintenant capable de tenir compte du point de vue de l'autre, ce qui entraîne des changements dans ses relations avec ses petits camarades. Il partage et confronte avec eux ses idées et ses expériences. Sa pensée se socialise. Par cette mise en commun, l'enfant gagne de la réalité une représentation objective puisqu'il tient compte maintenant de points de vue différents du sien. Grâce à cette nouvelle capacité intellectuelle, l'enfant devient capable de coopération suivie.

Ces habiletés intellectuelles nouvelles permettent à l'enfant de maîtriser davantage la réalité et l'école l'amène à développer des moyens pour y arriver : il apprend à lire, à écrire et à compter.

Pourtant, à cet âge, l'enfant n'est pas prêt à rencontrer de trop fortes pressions. Si la tâche d'apprentissage intellectuel est rendue difficile et désagréable par les exigences trop grandes de l'adulte, il sera déçu. L'enfant éprouve naturellement un grand plaisir à apprendre et à découvrir; il s'amuse tout en apprenant. Si la tâche est rendue trop sérieuse et exigeante, il peut être dégoûté de l'école.

Graduellement, l'enfant acquiert la capacité d'effectuer un travail de façon soutenue et efficace. Il développe ses habiletés, ce qui lui permet de répondre plus adéquatement à ce que ses parents et la société attendent de lui. En même temps s'établissent en lui des sentiments de compétence et d'accomplissement qui préviennent le développement d'un complexe d'infériorité persistant.

Il est important de ne pas exiger de l'enfant des choses qu'il ne peut pas faire, car il a besoin d'expérimenter la réussite. Ceci est d'autant plus important que l'évaluation des réalisations de l'enfant se fait de façon de plus en plus ouverte socialement. Il est nécessaire pour l'enfant d'expérimenter, de faire ses erreurs et c'est pour cela que l'accent ne doit pas être trop porté sur le rendement.

Bien que l'enfant tente de répondre en classe aux attentes des adultes, il réalise la plus grande partie de son apprentissage sur le terrain de jeu car à cet âge, il apprend plus de ses pairs (enfants de son âge) que de l'adulte.

« Les filles les guénilles; les garçons les cornichons »

III – La socialisation par le groupe des pairs

A) La société enfantine

La relation de l'enfant avec ses pairs est primordiale durant la « période de latence », car la socialisation s'effectuera par la fréquentation des enfants du même âge.

À partir de l'âge de six ou sept ans, les parents laissent plus facilement leur enfant aller rejoindre son groupe d'amis. De fait, il arrive qu'ils ne le voient presque plus de la journée. Il revient fébrile, demande si l'heure du dîner est passée, mange souvent sans prendre le temps de se laver les mains ou de s'asseoir cinq minutes et repart aussitôt.

Les enfants de cet âge se créent un monde à part, secret, loin des regards adultes, ce qui peut donner l'impression qu'il ne se passe rien durant la période de latence.

C'est dans et par le groupe que l'enfant expérimente et apprend ce que sont les structures sociales et les rôles sociaux.

Par ses pairs, l'enfant reçoit de l'information et mesure sa force et sa faiblesse en relevant des défis autant intellectuels que physiques. C'est à travers ces nouvelles activités que l'enfant développera une plus grande maîtrise de son corps.

Les divers apprentissages de l'enfant de cet âge s'effectueront grâce au jeu, activité principale du groupe.

B) Le groupe et son « meneur » (chef)

Les nouvelles capacités intellectuelles dont nous venons de parler rendent l'enfant capable de coopérer avec le groupe et d'établir des relations durables.

Quoique rudimentaire, l'organisation du groupe est basée sur une entente mutuelle que le chef aide à maintenir en favorisant l'union et la cohésion des membres.

Le chef a un rôle important à jouer; c'est lui qui coordonne les activités, distribue les rôles et règle les conflits. Il est choisi selon ses habiletés physiques et ses qualités personnelles. Plus tard, durant la période de latence, la camaraderie et la solidarité prennent de plus en plus d'importance dans le groupe et le chef sera désigné en grande partie parce qu'il sait juger une situation et faire respecter ces valeurs.

C) Le groupe et le développement du sens moral

En apprenant à respecter les règles du jeu déterminées par le groupe, l'enfant développe son sens moral, c'est-à-dire qu'il prend conscience de l'importance de la justice, de la loyauté et du respect de l'autre dans les relations sociales. Il comprend qu'il est nécessaire de ne pas tromper la confiance de l'autre.

D) Le groupe et l'apprentissage de l'autonomie

Dans ses relations avec ses pairs, l'enfant apprend à accepter et à se soumettre librement aux règles du jeu et aux exigences du groupe. Il se détourne alors d'un conformisme et d'une soumission aveugles imposés par l'adulte.

Si l'enfant ne pouvait expérimenter et apprendre l'autonomie dans le groupe des pairs et était continuellement dirigé par l'adulte, il deviendrait difficilement capable d'autonomie et d'initiative personnelle sans rechercher continuellement l'approbation de son entourage.

E) L'organisation de la société enfantine

Des amitiés naissent à l'intérieur du groupe des pairs et ces relations amicales sont très hiérarchisées. Par exemple, un petit garçon peut considérer que Luc est son premier meilleur ami, Bernard son deuxième meilleur ami, Sylvain son troisième meilleur ami et ainsi de suite.

Les groupes à cet âge prennent la forme de clubs secrets dans lesquels on ne peut entrer qu'en connaissant les codes tout aussi secrets.

« C'était juste un coup de pratique, je recommence »

IV – Le jeu

A) La préparation du jeu

La préparation et l'organisation du jeu, qui constituent l'activité principale des groupes à cet âge, sont aussi longues et importantes que le jeu lui-même. Les enfants passent des heures à élaborer en détails les règles et les modalités de tout ce qui constituera le jeu. Rien n'est laissé au hasard. Ces préliminaires comprennent souvent des « formules sacramentelles et des comptines cabalistiques » (Reymond-Rivier, p. 139). Qui ne se souvient pas d'avoir vu des enfants placés en cercle, chacun présentant un de ses poings, qu'un membre du groupe désigne à tour de rôle en récitant : « Pic et pic colegram, boum et boum et ratatam, am, stram, gram », afin de déterminer les rôles de chacun dans l'activité. Cette préparation est un jeu en soi et peut être faite avec tellement de minutie qu'elle ne laisse même plus le temps de faire l'activité.

La société enfantine se crée et se développe dans et par le jeu. C'est lui qui permet à l'enfant de s'affirmer et de s'épanouir. « Le jeu est à l'enfant ce que le travail est à l'adulte » (Reymond-Rivier, p. 141).

B) Les buts du jeu

Les objectifs du jeu pour l'enfant diffèrent de ceux que l'adulte peut concevoir.

D'une part, il procure à l'enfant une structure dans laquelle il peut avoir des relations sociales et apprendre, en respectant les règles, que les relations sociales sont structurées. D'autre part, le jeu permet à l'enfant d'expérimenter la vie adulte de façon non menaçante, car il a toujours la chance de se reprendre. Il peut alors, tout en s'amusant et sans prendre de risques, tenter de vivre les situations et les émotions des adultes, faire des erreurs et essayer de nouveau.

L'enfant joue pour explorer ses capacités et il en retire une satisfaction personnelle. Il est d'abord en compétition avec lui-même.

Si l'adulte tente d'organiser ses jeux, il peut en « ruiner » l'utilité car il ne les voit pas du même oeil. L'enfant doit pouvoir choisir son jeu et la façon dont il veut le jouer.

C) Le jeu et la maîtrise de son corps

Par le jeu, l'enfant peut développer ses habiletés motrices : la force de ses membres, la vitesse et la coordination de ses mouvements et de ses réactions, il acquiert ainsi un sentiment de compétence qui consolidera l'estime qu'il a de lui-même. La confiance en ses capacités est primordiale et permettra à l'enfant d'affronter diverses tâches d'apprentissage faisant appel autant à ses capacités physiques qu'intellectuelles.

La réussite sur le plan moteur rehausse son statut dans le groupe des pairs. L'enfant réalise qu'il peut ressembler de plus en plus à l'adulte et c'est une grande satisfaction pour lui, car il tente continuellement de s'identifier aux adultes en les imitant.

D) Une autre utilité du jeu : l'apprentissage du rôle sexuel

L'enfant apprend son rôle social et sexuel en imitant l'adulte dans ses jeux.

Il peut choisir ses parents, ses frères et soeurs, ses professeurs comme modèles d'identification et « voyager » d'un rôle à l'autre. Il peut ainsi les expérimenter tous.

L'apprentissage du rôle sexuel se fait de façon très informelle et est influencé par les facteurs socio-culturels.

Durant cette période, par l'expérimentation, l'enfant élabore ses attitudes envers la sexualité.

Vers l'âge de treize ans, l'enfant joue moins; il aime davantage discuter. Il préfère alors les sports aux jeux. Les sports sont « sérieux », demandent de l'entraînement et ressemblent plus en cela aux activités adultes.

E) Les ressemblances et les différences entre garçons et filles

L'évolution générale pour la fille et celle du garçon sont pratiquement identiques. Les enfants évoluent, dans les deux cas, de la dépendance à l'autonomie et de l'égocentrisme à la coopération.

Néanmoins, la structure du groupe et la nature du jeu vont varier. Durant cette période, les garçons et les filles s'éloignent les uns des autres et ne participent plus aux mêmes jeux et aux mêmes activités.

Les groupes de garçons montrent plus de cohésion, l'esprit d'équipe y est plus fort et les relations y sont centralisées autour d'un ou de deux chefs qui se « tiennent ». Ils préfèrent les jeux plus rudes qui demandent un très grand déploiement d'activité physique.

Les filles se rassemblent plutôt en petits groupes entre lesquels il peut y avoir rivalité. Elles préfèrent les amitiés exclusives et aiment bavarder ensemble tout en jetant un coup d'oeil du côté des garçons.

De nos jours, les enfants entre six et douze ans ont beaucoup plus de temps libre qu'autrefois, ce qui leur permet d'expérimenter des activités leur apportant des satisfactions intellectuelles et sociales.

L'approche de la puberté viendra rompre cet équilibre et l'enfant aura à réaliser d'autres adaptations en tenant compte des forces nouvelles qui feront leur apparition.

Vous rappelez-vous ?

Exercice 1

Choisissez dans la liste qui suit dix adjectifs qui qualifient le mieux l'enfant de six à douze ans.

Impulsif, plus sélectif dans ses amitiés, respectueux des règles, sociable, socialisé, objectif, anxieux, dominateur, secret, autonome, ambivalent, imaginatif, constant, entêté, coopératif, plus logique, orageux, imprévisible, sérieux, serein, péremptoire, bruyant, dynamique, prosaïque.

Exercice 2

Choisissez, parmi les trois tableaux suivants, celui qui correspond en tous points à la signification et à l'utilité du jeu pour l'enfant âgé de six à douze ans.

L'enfant :

Tableau 1 :

a) n'accorde pas une grande importance à la préparation du jeu et plusieurs aspects sont ainsi laissés au hasard;
b) est d'abord en compétition avec lui-même;
c) doit pouvoir choisir son jeu et la façon dont il veut le jouer.

Tableau 2 :

a) joue pour se distraire surtout;
b) peut expérimenter facilement tous les rôles sexuels et sociaux propres aux adultes;
c) n'aime pas organiser seul ses jeux et demande souvent l'aide des adultes.

Tableau 3 :

a) peut expérimenter la vie adulte sans danger;
b) apprend plus par les jeux en groupe que des adultes;
c) peut développer ses habiletés et en retirer un sentiment de compétence qu'il gardera toute sa vie.

Exercice 3

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes concernant le rôle du groupe de pairs durant la période de latence.

L'enfant peut :	Vrai	Faux
a) confronter ses idées avec celles des autres et développer ainsi une perception du monde plus conforme à la réalité;	☐	☐
b) apprendre à ne pas se laisser influencer par les autres;	☐	☐
c) vivre dans un monde secret dans lequel l'adulte n'est pas le bienvenu;	☐	☐
d) se soumettre librement aux lois qui régissent les relations avec les autres d'autant plus facilement qu'il a participé à leur élaboration;	☐	☐
e) apprendre que la loyauté s'adresse aux amis surtout.	☐	☐

(Vous trouverez le corrigé des exercices en page A-11

Compilez vos résultats

Fiche personnelle

Résultats obtenus :

1. Test « Le saviez-vous ? » /10
2. Exercices « Vous rappelez-vous ? » /20

Total : /30

Rayon psychologie

Ouvrages consultés

RAYMOND-RIVIER, Berthe, *Le développement social de l'enfant et de l'adolescent*, Bruxelles, Charles Dessart, coll. « Psychologie et sciences humaines », 1965, p. 117 à 142.
WIEDEMAN, G.H., *Personnality Development and Deviation*, New York, International Universities Press, 1975, p. 123 à 135.
CRM BOOKS, *Development Psychology Today*, California, Del Mar, 1971, p. 257 à 321.

La semaine prochaine

L'adolescence

Rédigé par :

MARIETTE LACHAINE-CHAGNON

collège marie-victorin
7000, rue marie-victorin, montréal H1G 2J6 (514) 325-0150
institution privée de niveau collégial

en collaboration avec le journal **la presse**

DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOS PIÈCES
en ARGENT CANADIENNES ou AMÉRICAINES
Aaron vous paiera le meilleur prix pour tous les bijoux en or ou en diamants, ainsi que pour les dents en or. Bijoux de succession — Argent ou platine.
486 ouest, rue Ste-Catherine, suite 301
861-2381

Cinq morts durant le week-end

Cinq personnes ont perdu la vie durant le week-end; l'une d'elles a péri au volant de sa motoneige qui s'est enfoncée dans les eaux de la rivière Harricana. La victime est M. Yvon Duval, 27 ans, domicilié à Vassan, dans le comté d'Abitibi-ouest. Cependant, un accident survenu en début de soirée vendredi sur la route 137 à Saint-Hyacinthe a fait deux victimes, suite à une collision frontale: MM. Denis Tremblay, 25 ans, demeurant à Hauterive, et Rémi Tremblay, 21 ans, de Granby.

Dans le comté de Johnson, deux autres accidents routiers ont fait autant de morts. Sur la route 249 à Greenlay, Yves Lambert, 25 ans, de Saint-Ursule dans le comté de Maskinongé, a perdu la vie, lors d'une collision avec un autre automobiliste, après une perte de contrôle et un tête-à-queue. Et sur la route 20, Micheline Boutin, de Sainte-Foy, 23 ans, a été écrasée par son propre véhicule après une collision.

Appui du CTC aux grévistes de Bell

(PC) — Le président du Syndicat des travailleurs en communications du Canada, Fred Pomeroy, a annoncé hier que les grévistes de Bell pourraient bientôt compter sur l'appui du Contrès du travail du Canada, la plus grande centrale ouvrière du pays.

Le leader syndical a déclaré que l'annonce de l'appui du CTC serait faite demain matin lors d'une conférence de presse, au Centre national de la presse à Ottawa.

Les 2,400 standardistes et préposés de cantine de Bell Canada sont en grève générale depuis la mi-janvier et rien ne laisse présager un règlement prochain.

A Hamilton, en Ontario, des téléphonistes de Bell Canada demandent à la clientèle de saboter les cartes perforées qui accompagnent les relevés de compte et alimentent l'ordinateur de Bell.

Les grévistes indiquent que ces sabotages perturberont considérablement les opérations informatiques de la compagnie et augmenteront par voie de conséquence le travail de bureau.

Les cadres requis à cette tâche ne seront donc plus disponibles au remplacement des grévistes.

Parlez anglais dès le 14 avril.

Pas de problème: Berlitz® peut vous apprendre l'anglais ou n'importe quelle langue de votre choix. Des phrases simples au début puis un dialogue de plus en plus soutenu. Une ambiance sympathique et un enseignement exempt d'exercices grammaticaux et d'examens fastidieux.

100 BERLITZ® ANS
Depuis 1878

2055, rue Peel Montréal 288-3111
50 Place Crémazie Montréal 387-2566

Immersion Totale® et leçons particulières. Services de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

"Berlitz" et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Ecoles Berlitz langues vivantes du Canada Ltée. Permis de culture personnelle no 749585 Ministère de l'Education du Québec.

Les journées de la police débutent

«Les droits de la personne face au policier» seront au centre des débats du colloque annuel de la Commission de police du Québec qui a débuté hier soir dans un grand hôtel de Montréal, sous la présidence d'honneur du ministre Marc-André Bédard.

En conférence de presse, le président de la Commission, le juge Roger Gosselin, a souligné qu'à ce thème majeur s'ajoutera une étude des effets des modifications récentes de la Loi de police sur les corps policiers, sur la Direction générale de la Sécurité publique, et sur la Commission de police elle-même.

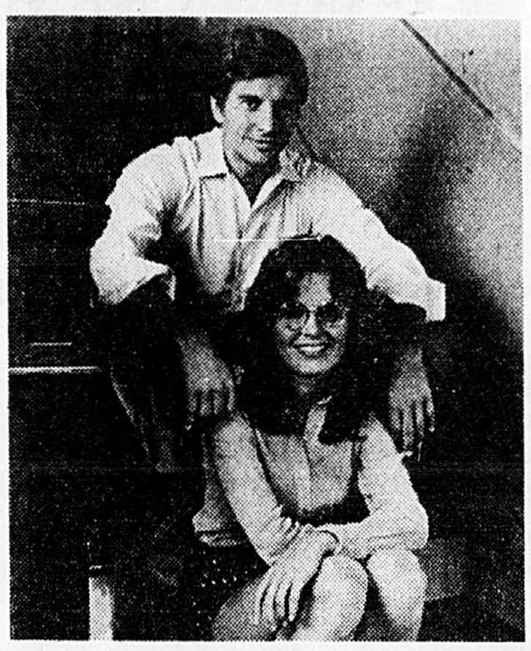
Il s'est félicité de ce que plus de 400 représentants de tous les paliers des milieux policiers québécois ainsi que de la Gendarmerie royale, des syndicats des agents de l'ordre, et des édiles municipaux, participent à ces journées qui se poursuivront jusqu'à mardi soir.

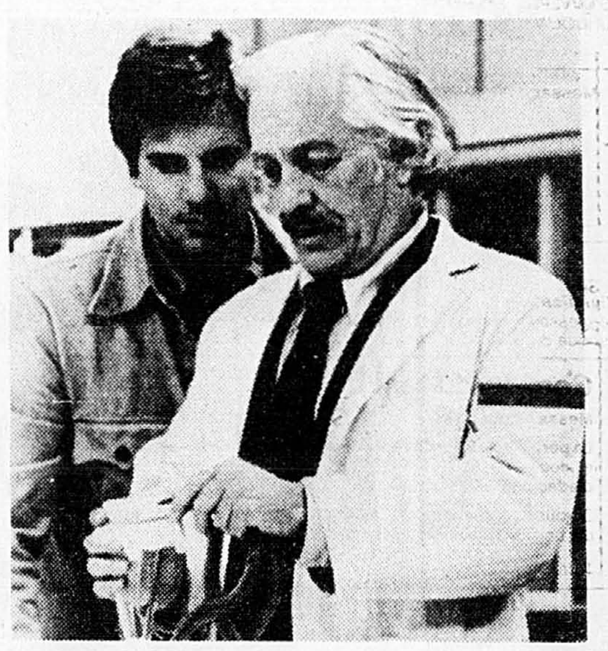
A la télévision de Radio-Canada

A Télé-sélection.
Le lundi 25 février à 20h30

Le Cobra

Un spécialiste des reptiles fait partager à son jeune assistant l'admiration qu'il voue aux serpents, en particulier au cobra-royal. Il est convaincu qu'il faut créer à tout prix un homme-cobra parce que la forme de vie de reptiles peut seule sauver l'homme de la destruction. En vedette: S. Martin et Dirk Benedict. Un film d'horreur réalisé par Bernard Kowalski.





FAUT VOIR

PSYCHOLOGIE
Le développement de la personne
L'ENFANCE
4- L'enfant de 6 à 12 ans

Corrigés des exercices intitulés « Vous rappelez-vous ? »

Exercice 1

Sélectif dans ses amitiés
Respectueux des règles
Socialisé
Objectif
Secret
Autonome
Imaginatif
Constant
Coopératif
Plus logique
Sérieux
Serein
Dynamique

Accordez-vous un point par qualité.
Total : /10

Exercice 2

Le tableau 3 correspond en tous points à la signification et à l'utilité du jeu pour l'enfant âgé de six à douze ans.
Accordez-vous cinq points si vous avez choisi ce tableau.
Total : /5

Exercice 3

Vrai : a, c, d
Faux : b, e
Accordez-vous un point par bonne réponse.
Total : /5

Somme des résultats obtenus pour les trois exercices :
Grand total : /20

MISE AU POINT
MÉTRO
(lundi)

Dans la circulaire Métro pour la semaine se terminant le 1er mars,

le prix des sacs à ordures pour l'extérieur Glad, paquet de 10, aurait dû être $1.15.

Métro Sacs Glad's $1.15

COMMANDEZ MAINTENANT POUR LIVRAISON AU PRINTEMPS !

THUNDERBIRD 1980
FLAMBANT NEUVE

Système «Duragarde» de 36 mois, moteur V-8, 4.2 litres, (255 po. cu.,) transmission automatique, servodirection, servofrein, pneus à flancs blancs P185/75R14, allumage électronique «Duraspark», batterie sans entretien, dégivreur électrique arrière, horloge et allume-cigarettes, enjoliveurs de roues, ½ toit de vinyle, moulures latérales.



PRIX ACTION $7299

MUSTANG 1980
2 PORTES, MODÈLE 02

Système «Duragarde» de 36 mois, moteur 4 cylindres, 2.3 litres, direction à pignon et crémaillère, freins avant à disques, freins arrière à tambours, pneus radiaux métriques, enjoliveurs de roues, sièges baquets, moulures latérales non incluses.



PRIX ACTION $5699

Autres options disponibles moyennant léger supplément
Les prix comprennent le transport et la préparation

SPÉCIAUX DE LOCATION

$189.00 par mois — THUNDERBIRD 1980 voir exemple ci-haut

MUSTANG 1980 voir exemple ci-haut — $169.00 par mois

Location de 36 mois, taxe et immatriculation en sus

Offre valide jusqu'au 29 février ' 1980

FORD 4901 ouest, Jean-Talon (près du boul. Décarie)

Salle de montre ouverte du lundi au vendredi 9 h à 21 h

Location à long terme
731-8271

action FORD

Un REER du Trust National vous rapporte 12½%

Voici le nouveau dépôt à terme invariable du Trust National

Souple et d'un rendement élevé, le nouveau dépôt à terme invariable du Trust National est tout un REER pour votre argent. Vous choisissez le terme qui vous convient: un, deux, trois, quatre ou cinq ans.

Nous vous garantissons le taux d'intérêt en vigueur au moment du dépôt pour toute la durée du placement (actuellement 12½% pour un an). Demandez-nous les taux pour les autres termes.

Cet intérêt est versé à votre régime une fois l'an et il s'accroît mensuellement grâce à l'intérêt composé qui s'y ajoute, à un taux comparable à notre taux d'épargne le plus élevé*. Vous n'avez *aucuns frais à acquitter* et vous êtes protégé par la solide garantie du Trust National.

Appelez dès aujourd'hui notre bureau de renseignements sur les REER. Nous vous donnerons tous les détails.

À Montréal, composez le 281-1570.

Trust National

Tout un REER pour votre argent.
Trust National. Nous veillons sur vos intérêts.

**Taux fixé mensuellement.*
Les taux d'intérêt indiqués peuvent changer sans préavis.

1350 ouest, rue Sherbrooke 281-1570
Centre d'Achats Rockland 739-4758
Mail Cavendish 482-3430
1011 ouest, rue Ste-Catherine 281-1570

SUBARU



INVENTAIRE COMPLET

- Hatchback DL
- Hatchback 4 x 4
- GL Sedan
- GLF toit rigide
- Familiale GL
- Familiale 4 x 4
- Brat 4 x 4

TOUTES À TRACTION AVANT

RALLYE SUBARU

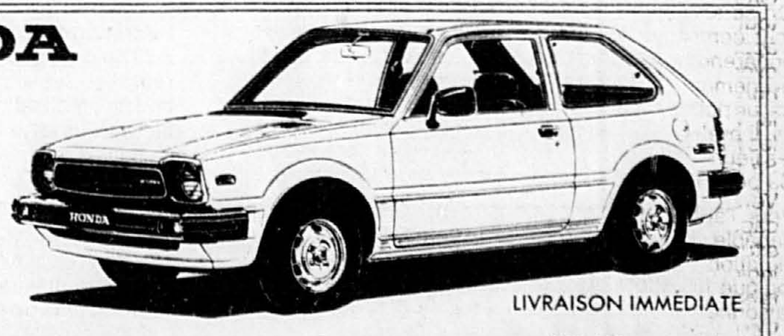
HATCHBACK À QUATRE ROUES MOTRICES
La voiture adaptée au Québec
129 CLÉMENT à LASALLE - 364-1230

RALLYE RALLYE RALLYE RALLYE

HONDA

- Accord
- Prelude
- Civic
- Location
- Financement bancaire
- Honda usagées
- Service imbattable

$4695
Modèle SLA 1980



LIVRAISON IMMÉDIATE

LA TOUTE NOUVELLE HONDA CIVIC!
En vente: 12 Accord, automatique, 2 portes, neuves
0101 CLÉMENT à LASALLE - 364-1121

RALLYE HONDA

Les cols bleus à la table

À la demande du ministre du Travail, des négociations intensives débuteront aujourd'hui en présence des conciliateurs en vue de rapprocher le syndicat des cols bleus de Montréal, en grève depuis plus d'une semaine, et l'administration municipale.

Le président du syndicat des 5,600 cols bleus, M. Réjean Gauthier, a toutefois mis en doute l'efficacité de ces rencontres, invoquant l'intransigeance de la partie patronale.

Les principaux points en litige sont la sécurité d'emploi, la sécurité sociale, la santé et la sécurité au travail, les avantages sociaux et l'indexation des salaires.

Un pétrolier grec explose en mer

ATHÈNES (AFP) — La nappe de pétrole brut, qui s'étend sur environ un kilomètre de long et quinze mètres de large dans la baie de Navarin (Péloponnèse), où a sombré le pétrolier grec «Irène Serenatas», est sous le contrôle des équipes grecques de lutte anti-pollution, aidées de spécialistes néerlandais, apprenait-on hier soir de source informée.

Trois bateaux, spécialement équipés pour lutter contre la pollution en mer, devraient gagner la baie de Navarin dans la nuit.

Un petit filet de pétrole continue, selon les déclarations d'un porte-parole de la marine marchande, de s'échapper du pétrolier qui gît par 40 mètres de fond.

On ignore encore l'origine des explosions qui se sont produites à bord de l' «Irène Serenatas», qui venait de Syrie et se rendait à Trieste, en Italie.

L'explosion qui s'est produite à bord du pétrolier grec qui a coulé hier avec 100,000 tonnes de pétrole brut, a été provoquée par une étincelle au moment où l'on mouillait l'ancre, a estimé un membre d'équipage.

On a appris par ailleurs, hier soir, que les équipes et les bateaux dépêchés sur les lieux tenteraient de pomper le pétrole dans les réservoirs du pétrolier.

CONCOURS
DIX-NEUVIÈME ANNIVERSAIRE

LE 10 grand champion

DU 4 FÉVRIER AU 9 MARS
PLUS DE

$50,000

EN PRIX À GAGNER

Chaque jour, du lundi 4 février au vendredi 29 février (sauf les samedis et dimanches), le canal 10 montrera, occasionnellement, le chiffre 10 entouré d'une couronne de laurier au coin supérieur gauche de l'écran.

Pour participer à ce concours, il suffit d'inscrire sur une feuille ou un COUPON* de participation, son nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que cinq (5) titres d'émissions durant lesquelles, au cours d'une même semaine, est apparu le signe.

Vous expédiez vos réponses à:

**CONCOURS "LE 10 GRAND CHAMPION"
CASE POSTALE 1919, SUCCURSALE "C"
Montréal (Québec) H2L 4R7**

Vous pouvez également déposer vos enveloppes à Télé-Métropole au 1425 rue Alexandre-Desève, ou au 1600 est, boul. de Maisonneuve, Montréal.

Chaque semaine, une personne gagnera un téléviseur couleur à écran de 26 pouces, de **PANASONIC**, un système de son, de **TECHNICS**, un aspirateur électrique ultra-léger, de PANASONIC, un voyage pour deux (2) personnes à Fort Lauderdale, Floride, y compris le séjour, de **AIR CANADA**, ainsi qu'un prix en argent, de **LA PRESSE**.

LE MULTIPLICATEUR DE LA PRESSE
À l'exception du tirage du GROS LOT, ces prix en argent seront doublés si la formule utilisée par le gagnant est un COUPON* du journal "La Presse" et que les cinq (5) réponses sont bonnes; ils seront quadruplés si c'est un COUPON* du journal "La Presse" sur lequel est inscrit le numéro d'abonné du gagnant au journal "La Presse" et que les cinq (5) réponses sont bonnes.

Ne sont pas éligibles à ce concours: les employés de Télé-Métropole Inc., des compagnies co-commanditaires, de leurs compagnies affiliées, et leurs familles.

Toute enveloppe de format supérieur à 11¼ cm x 25 cm (4½" x 10"), dans un sens ou dans l'autre, sera refusée.

*Seront acceptés comme COUPONS, toutes reproductions exactes d'un coupon de LA PRESSE (fac-similés et photocopies).

AVEC AIR CANADA ET Panasonic Technics
la presse
À L'ÉCRAN DE cftm 10

COUPON DE PARTICIPATION

DATE	TITRE DE L'ÉMISSION

NOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL | TÉL. | NUMÉRO D'ABONNÉ

EXPÉDIEZ CE COUPON DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE À:

"LE 10 GRAND CHAMPION"
CASE POSTALE 1919, SUCCURSALE "C", MONTRÉAL H2L 4R7

On peut se procurer une version intégrale des renseignements généraux et règlements à Télé-Métropole ou à La Presse, 7 ouest, rue St-Jacques.

Les élèves sont de nouveau en classe C'est bien

Mais, à la C.E.C.M., les élèves ont perdu près de vingt (20) jours de classe (1/10e de l'année scolaire).

Mais les élèves de secondaire V iront au CEGEP (?) sans avoir achevé leurs études secondaires.

Mais les autres élèves du secondaire subiront leurs examens terminaux sans avoir étudié tout leur programme.

Mais les élèves du primaire entreront au secondaire avec un «trou» dans leur formation.

Après les grandes déclarations de l'année de l'enfant

le ministre Parizeau affirme : «il n'y aura pas de récupération»,

le ministre Jacques-Yvan Morin déclare : «les enfants n'ont pas perdu grand chose»,

la C.E.C.M. décide : «pas de récupération, pas de deuxième bulletin, et tant pis si le programme n'est pas fini».

Nous, enseignants, avons dit à nos patrons que nous étions prêts à assurer de la récupération et un deuxième bulletin, que nous étions prêts à reprendre le temps perdu moyennant certaines conditions, comme ça se fait partout ailleurs après un arrêt de travail.

Les patrons ont dit non.

Pour eux, l'essentiel est d'économiser, de ramener de l'argent dans les coffres du gouvernement sur le dos des élèves des écoles publiques.

Le ministre des Finances, le ministre de l'Education et la commission scolaire se moquent des conséquences de leur attitude.

Le ministre de l'Education veut contrôler la pédagogie : on voit ce que ça donne, et le souci qu'il a de l'intérêt des enfants.

Nous, enseignants, trouvons que c'est irresponsable, que c'est inadmissible.

L'Alliance des Professeurs de Montréal